IMPRESSION ALTITUDE
TOUS LES SERVICES D'IMPRIMERIE À ST-DONAT, LES MEILLEURS PRIX... C'EST GARANTI!
365, Pincipale • St-Donat
424-2610

MACHINERIES "SPINNER"
524-7170
R.B.Q.: 8247-2184-55

BIBLIOTHEQUE ST-DON
510, DESROCHERS, C.
ST-DONAT, P.Q
J0T 2C0

SAINT-DONAT • JANVIER 2004 • VOLUME 32 • No 2 • 20 pages • Nouvelles de Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci, Chertsey, Entrelacs et régions
55¢

Le Journal Altitude 1350

www.NetAxis.ca
netaxis
SERVEUR INTERNET
sans frais
1-888-482-8989

Un concert haut de gamme !

Les Donatiens ont eu droit à de la grande musique de Noël le 21 décembre dernier, et l'église de Saint-Donat se prêtait particulièrement bien à la prestation de l'Orchertre Symphonique des Jeunes de Montréal et de l'ensemble vocal Polymnie grâce à sa structure intérieure tout de bois. Le chef d'orchertre Louis Lavigueur a d'ailleurs souligné ce fait au tout début de son concert. Voir éditorial en page 2.

Le Festival de la Marche 2004 aura lieu à St-Donat

La Fédération québécoise de la marche a accepté la candidature du Club Plein Air de Saint-Donat inc. pour organiser l'édition 2004 du Festival de la Marche. Cet événement d'envergure nationale devrait se tenir ici au début de l'automne.

par Jacques Fournier

Ce défi et cet honneur sont dus grâce à la réputation du Club Plein Air de Saint-Donat en matière d'organisation d'activités de plein air, du soutien de plusieurs organismes de plein air de la région et de Paul Perreault, pionnier et pilier de la marche qui a accepté d'être le président d'honneur

suite en page 5

Desrosiers FORD
STE-AGATHE
LACHUTE - MONT-TREMBLANT
Ford
MAINTENANT TROIS ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR !
1-800-567-6702

Optique Expert du Nord
Pour vos yeux
SPÉCIAL
STE-AGATHE: (819) 326-8121
40, boul. Morin 1-800-581-8121
STE-ADÈLE: (450) 229-8300
1150, Bourg-Joli
de 20% à 50% sur les montures
voir détails à l'intérieur

NOUVEAU! TRAVERSE LES OBSTACLES
Lebeau Vitres d'autos
1061, Principale
Ste-Agathe-des-Monts
326-2882
1 800 263-2710

Accent
Accent Hatchback
0 COMPTANT
0 DÉPÔT DE SÉCURITÉ
0 TRANSPORT ++ PRÉPARATION
DERNIÈRE CHANCE!
NOUVEAU à partir de 149$ /MOIS**
Déjà 1 an!
Ste-Agathe
1701, route 117, Ste-Agathe-des-Monts
819.326.1717 1.877.326.1717

ÉDITORIAL

Un dimanche de décembre tout en musique à St-Donat

Saint-Donat, le dimanche 21 décembre 2003, Noël est à nos portes, une petite neige nous met dans l'ambiance.

Il est 13 h 50. On se dirige vers la Maison de la culture où un spectacle pour enfants est présenté. Plusieurs jeunes sont déjà installés, deux personnages, un joli décor du temps des Fêtes, des déguisements épatants. Les grands yeux des p'tites frimousses commencent à s'illuminer dès que le spectacle débute. Plein d'humour, plein de musique, des jeunes emballés et moi avec des yeux différents, tout aussi épatée de voir qu'avec si peu, on peut faire autant.

Puis vient 15 h 30, une petite marche vers l'église où l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal et la chorale de l'ensemble Polymnie présentent un concert. Il s'agit là d'une initiative d'un illustre citoyen de Saint-Donat, soit nul autre que le président-directeur général de la Banque Nationale du Canada, Réal Raymond. En entrant dans l'église, on nous offrait jus, chocolat, fromage etc. offerts par Métro St-Donat. Avec un peu de retard du chef d'orchestre Louis Lavigueur dû à un léger accident occasionné par une sortie de route sur la 329. Le concert débute sous sa direction.

Dans l'ambiance champêtre de l'église de Saint-Donat, les 90 choristes et les 55 musiciens font vibrer leurs instruments à corde et à vent, dans l'église remplie à pleine capacité, puisque plus de 600 personnes s'étaient déplacés pour profiter de ce merveilleux concert. D'un air de Noël à l'autre, on pouvait sentir l'emballement et l'enthousiasme du public. Qui plus est, le chef d'orchestre nous a fait rire plus d'une fois avec son humour tout naturel. En arrière comme tout à fait en avant de l'église, l'accoustique était extraordinaire dû à l'enceinte de bois de l'église qui, d'ailleurs, a été louangée par le chef d'orchestre.

Un orchestre symphonique, une chorale complète ici à Saint-Donat, dans notre église pour la première fois, un privilège. Pour ceux et celles qui ne se sentaient pas tout à fait dans l'ambiance des Fêtes, vous voilà servis.

Un après-midi, un spectacle pour enfants, un concert de l'OSJM, deux adultes, un enfant, total pour l'après-midi: 27 $, car j'ai fait un don de 15 $ qui était à notre discrétion. Plus qu'abordable pour des spectacles d'une telle qualité.

Organisé par Sophie Charpentier, directrice du Service des loisirs de la municipalité de Saint-Donat, avec la collaboration de plusieurs commanditaires dont M. Réal Raymond PDG de la Banque Nationale, commandaitaire majeur; Métro Boucher; Culture et Communications Québec et Limocar.

Un après-midi parfait, un retour à la maison avec une petite fille qui ne veut plus qu'un cadeau pour Noël, un violon ! Qui sait, M. Raymond, vous avez peut-être été l'instigateur d'une future violoniste de calibre international !

Je vous souhaite à tous une Année 2004 pleine de musique.

- Nathalie Boussion -

OPINION du lecteur

Longue vie au Courrier du père Noël

Le bénévolat pour moi a toujours été la seule voie à la plénitude. Je suis une ex-Donatienne; j'ai quitté votre belle région depuis 12 ans, je demeure à Gatineau et je fais partie du comité de direction de Leucan-Outaouais.

Le 13 décembre dernier, je participais à la parade de Noël pour la première fois. J'ai eu le privilège d'arpenter la rue Principale déguisée en lutin quêteur et croyez-moi, la magie de Noël était au rendez-vous. Quel événement grandiose, quelle frénésie, quelle fierté! J'y ai vu une organisation gigantesque orchestrée par une grande dame, toute petite aux cheveux blancs et par une méga-équipe fantastique qui croit plus que tout en cette magie de Noël et ce, malgré les embûches rencontrées.

J'y ai vu des chars allégoriques magnifiquement fabriqués par des artistes qui croient en cette magie de Noël. J'y ai vu et entendu des chanteurs et des musiciens qui font vibrer cette magie de Noël; j'y ai vu des gens généreux lors de ma quête qui croient en cette magie de Noël et qui veulent faire la différence.

Mais j'y ai surtout vu des enfants avec des yeux émerveillés remplis de lumière et pas assez grands pour tout voir et qui, sans contredit, croient inconditionnellement en cette magie de Noël. J'y ai vu des adultes retrouvant leur cœur d'enfant, emportés par cette magie de Noël. J'y ai vu des gens petits et grands, moins bien nantis, qui ont besoin de croire désespérément en cette magie de Noël.

Malheureusement, j'y ai vu aussi des gens qui se sont servis de l'événement au profit de leur cause et pour qui la magie de Noël a peut-être disparu. D'en faire le constat m'a profondément déçue, attristée et choquée.

Cet événement rapporte à tous et chacun de nous : commerçants, villégiateurs, touristes et ce, de plusieurs façons. Laissons cette magie de Noël par ce défilé nous permettre de se sensibiliser aux besoins des autres, de la misère autour. Et quelle que soit notre allégeance, notre religion, notre appartenance à un groupe d'entraide quelconque, (il importe de) travailler tous ensemble ou en partenariat dans le respect, sans chercher à se nuire, bien au contraire, main dans la main, avoir la fierté d'être reconnu comme un village solidaire, tricoté serré.

On a tous besoin les uns des autres, quelle que soit la mission, ce qui nous porte, c'est le cœur, la joie, la satisfaction de faire du bien autour de nous. Et ça, c'est le plus beau cadeau et le plus bel héritage que l'on puisse donner.

Il ne faut cesser de croire en cette magie de Noël et ce, à longueur d'année. Merci à Ruby et à ses nombreux bénévoles, et longue vie au Courrier du père Noël.

Dominique Issa, Gatineau

La motoneige et les résidants de la rue Aubin

Réunion du 22 décembre 2003 à 19h30 dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Saint-Donat. Étaient présents : Norman St-Amour, Steven Hayes, Robert Lalumière, président du Club de motoneige de Saint Donat, Jacques Bouchard, Gaston Simard, adjoint à la Sûreté du Québec, et plusieurs résidants (14 personnes) de la rue Aubin et trois représentants des commerces de Saint-Donat.

Résumé de la réunion. Norman St-Amour fait le bilan des années 2001 à 2003.

Automne 2001 – Après une consultation auprès des résidants de la rue Aubin, laquelle consultation que plusieurs résidants n'ont jamais été informés (sic), le passage des motoneiges est autorisé.

Hiver 2001-2002 – début du passage autorisé des motoneiges sur la rue Aubin. Bilan : très peu de circulation car l'hiver fut plutôt pluvieux, et il y a eu peu d'accumulation de neige.

Hiver 2002-2003. Dès le début du congé des Fêtes, la circulation des motoneiges est abondante. Il y a plusieurs plaintes acheminées à la police et aux élus. Le bruit et la vitesse sont insupportables. Nous sommes réveillés plusieurs fois par nuit et cela, jusqu'à 3h du matin.

Au printemps, nous avons eu la promesse de Steven Hayes, de Norman St-Amour et du maire Pierre Poudrier que ces engins ne passeront plus sur la rue Aubin l'hiver prochain.

Automne 2003 – On s'informe si les promesses seront tenues; la réponse est à ce moment affirmative de la part de Norman St-Amour.

Décembre 2003 – On demande à ce que les panneaux de circulation en lien avec la motoneige soient enlevés. La réponse cette fois est négative.

22 décembre 2003 – Le soir de la réunion, les représentants municipaux nous demandent d'accepter la proposition suivante : il y aurait l'installation de deux barrières pour bloquer l'accès des motoneiges à la rue Aubin de 21h30 à 8h le matin. De plus, la surveillance se ferait par des patrouilles policières régulières ainsi que des patrouilles des représentants du Club de motoneige.

Nous, les résidants de la rue Aubin, avons refusé cette proposition étant donné les allées et venues des voitures, des camions de la voirie et de l'absence de trottoirs pour les piétons. Nous mentionnons que l'ajout de la circulation de motoneiges sur cette rue est non sécuritaire à notre point de vue et malgré la signalisation indiquant une limite de vitesse de 30 km/h, que les motoneigistes ne la respectent pas.

Nous ne sommes pas des résidants de seconde classe, nous payons nos taxes et nous voulons bénéficier de vivre dans un milieu paisible qui fait le charme de notre si beau village.

Cependant, nous désirons souligner que nous ne sommes pas contre cette activité, mais pas au détriment de la quiétude des résidants de Saint-Donat. La problématique des motoneiges en est une qui concerne chaque citoyen de Saint-Donat et ensemble, nous pourrions sûrement trouver des solutions créatives et originales qui feraient de Saint-Donat un endroit intéressant à fréquenter.

À ce sujet, nous désirons vous faire part d'une solution : nous suggérons un stationnement incitatif pour les motoneiges, soit au parc des Pionniers, soit au parc des planches à voile avec un surveillant et une barrière. De plus, les commerçants pourraient fournir une navette pour les motoneigistes qui ne désirent pas marcher les 500 mètres qui les séparent du centre du village et ainsi avoir accès à tous les commerces de la rue Principale.

Pour terminer, nous suggérons à tous les résidants se sentant interpellés et/ou ayant des solutions à ce problème qu'ils appellent les représentants mentionnés au début de cette lettre.

Lise et Guy L'Espérance
Josée Simard et Mario St-Georges
Sylvie et Laurent Normandeau

Fermeture de clinique médicale privée

J'ai le regret de vous annoncer que je dois fermer mon bureau de pratique médicale à Saint-Donat et ce, suite à la condition médicale de Mme Lucille Bazinet, ainsi que le départ de mon confrère et ami le Dr Marc Desjardins pour raison médicale.

J'ai été heureux de pouvoir vous servir durant les 30 dernières années, et je vous remercie pour l'honneur de m'avoir fait confiance.

Vos dossiers seront disponibles sur demande. Je serait toujours disponible à vous recevoir et à vous suivre à mon bureau à la clinique médicale de Ste-Agathe si tel est votre désir.

Robert Larocque MD

Le plaisir des petits, le désarroi de leur mère

Il y a des matins comme ça. Il est 7h30 un jour de semaine. La famille se prépare à partir pour la journée. Les deux plus vieux à l'école et le petit chez Mamie France.

Comme tous les matins et comme toutes les mamans, Sylvie court pour que les retardataires soient prêts et

suite en page 3

BOULANGERIE ST-DONAT
Une erreure s'est glissée dans la dernière édition du Bottin Donatien.
Le numéro de téléphone de la Boulangerie est
424-2220

ÉDITION DE FÉVRIER
DATE LIMITE POUR MESSAGES ET PUBLICITÉS:
4 FÉVRIER

Le Journal Altitude 1350

Adresse postale:
365, rue Principale
Saint-Donat, Québec, J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2610
Tél. résidence: (819) 424-5528
Fax: (819) 424-3615
journal.altitude@st-donat.com

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.
Imprimé par: Imprimerie Transmag inc., Montréal (Québec)

Envoi de publication. Enregistrement #3099. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toute précaution ait été prise pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Éditeur: **Martin Lafortune**
Rédacteur en chef: **Jean Lafortune**
Publicité: **Nathalie Boussion**

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

Une publication **COGEPLAN**

Répertorié dans **CARD** *(Canadian Advertising Rates & Data)*

Deux-cents kilomètres de chemin à entretenir

Pierre POUDRIER
maire de Saint-Donat

Je voudrais profiter de ces pages pour souligner et féliciter le travail colossal que réalisent tous nos employés municipaux entretenant les 200 kilomètres de chemin et sept kilomètres de trottoirs de notre municipalité. Imaginez-vous que ces 200 kilomètres représentent la distance entre Saint-Donat et Laval aller-retour et c'est ce que doivent entretenir quotidiennement nos employés. Le temps des fêtes n'a pas été de tout repos pour nos routes. La pluie, le verglas, le grésil et la neige perturbent grandement la circulation et ne facilitent pas les travaux de voirie.

Voulant connaître de près la réalité de nos employés, j'ai demandé à M. Normand Lefebvre, conducteur de déneigeuse, de faire une tournée avec lui. Il n'avait qu'à me téléphoner et j'étais prêt à prendre la route! Comme vous le savez sûrement, la température ne prend pas de congé durant le temps des fêtes. J'ai donc reçu un téléphone dans la nuit du 31 décembre vers 4 heures du matin. Vous devez deviner pourquoi j'ai dû décliner l'offre de Normand. Mais lui, il était fidèle au poste pour déneiger votre chemin. Je me suis donc rendu disponible pour le 2 janvier. Il me téléphone à 7 heures le matin et me donne rendez-vous au garage municipal où débute une expérience que je ne suis pas prêt d'oublier. Toute une équipe s'affaire déjà à préparer les équipements nécessaires à l'entretien de nos routes. Avec Normand, je pars dans la déneigeuse vers le chemin Régimbald. La visibilité est bonne car il ne neige plus, mais vous qui demeurez sur ce chemin savez qu'il est constitué de pentes et de courbes raides et dans ce camion haut perché, cela dérape un peu. Surtout que la déneigeuse n'est pas passée… c'est nous. Heureusement pour moi le chemin n'est pas trop enneigé car il n'avait tombé que quatre centimètres dans la nuit, la route n'était donc pas trop glissante. Même si le camion est gros pour ce chemin, Normand manœuvre très bien le véhicule, mais quelque fois pour négocier les virage serrés avec sa grosse pelle ce n'est pas toujours évident. Il faut le vivre, je vous le dit : c'est toute une expédition.

Malheureusement, des voitures sont stationnées et obstruent le chemin. À chaque fois, Normand doit s'arrêter, descendre du camion, se rendre à la maison et frapper à la porte pour demander aux gens de déplacer leur voiture. Petit conseil, vous qui attendez impatiemment la déneigeuse sur votre rue, ne laissez pas votre voiture dans le chemin, cela prend plus de temps à Normand et à ses confrères pour faire leur tournée s'ils doivent s'arrêter souvent.

On poursuit vers Val-des-Lacs et le lac Noir et nous sommes de retour au garage vers midi. Je décline l'offre de Normand de reprendre pour l'après midi, mais je suis heureux d'avoir rencontré tous ces gens qui s'affairent à vous permettre de circuler de façon sécuritaire sur les chemins de notre municipalité. En passant je voudrais remercier l'offre de M. Victor Charette de faire une balade avec lui dans la déneigeuse des trottoirs. Mais comme il l'a si bien dit, je crois que nous serions un peu à l'étroit tous les deux dans la petite machine jaune!

Comme je vous l'ai dit précédemment la température ne prend pas de vacances ni les travaux de voirie. En effet le 25 décembre il y a eu un bris d'aqueduc et nos employés ont dû laisser la tourtière et la dinde le temps de faire les travaux de réparation nécessaires. Dans mon coup de chapeau à nos employés municipaux, je ne voudrais pas passer sous silence les employés qui eux aussi, malgré la mauvaise température, ont réussi à vous permettre de patiner sur le sentier des étangs. Et aussi les employés qui vous ont si bien accueillis à l'aréna durant le temps des fêtes. Encore une fois : Merci à tous!

Le temps des fêtes est terminé et j'espère que vous vous êtes bien reposés et êtes prêts à entreprendre cette nouvelle année. Votre Conseil et moi avons encore plein de projets et anticipons cette année 2004 avec plein d'optimisme. Entre temps si vous avez quelque question à me demander, sachez que je suis disponible pour vous rencontrer, téléphonez-moi et on discutera du sujet qui vous intéresse ou on pourra prendre rendez-vous si vous le désirez.

Note aux motoneigistes : à compter du mardi 13 janvier 2004, le sentier qui relie le sentier numéro 33 (Trans-Québec) à la rue Aubin pour avoir accès au village de Saint-Donat sera fermé par une clôture entre 21 h 30 et 7 h 30 tous les jours de la saison de motoneige. Nous comptons sur la collaboration de tous les amateurs de motoneige pour que la réglementation soit respectée. Plus particulièrement, nous comptons sur les exploitants de bars, restaurants et lieux d'hébergement pour qu'ils sensibilisent leur clientèle à cette nouvelle situation afin d'assurer la survie de ce sport à Saint-Donat.

En terminant, j'aimerais souhaiter un bon anniversaire à notre magnifique municipalité qui fête ses 100 ans d'existence cette année. En effet, la Municipalité de Saint-Donat a été constituée le 19 février 1904. Notre population, composée de plus de 3 600 résidents permanents et de tout autant de résidents de villégiature, et ce, sans compter tous les visiteurs, est on ne peut plus fière de vivre dans l'un des plus beaux coins de la province. Dotée d'infrastructure de loisirs accessible à tous et de services municipaux incomparables, la municipalité de Saint-Donat est vraiment lieu de choix où il fait bon vivre. Pour toute information, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nos différents services. C'est avec empressement que notre personnel répondra à vos questions.

Ne manquez pas le déjeuner du maire au profit de Centraide au Manoir des Laurentides le dimanche 1er février prochain, de 10h à 12h. Le coût du billet est de 20 $. Les billets sont disponibles dès maintenant à l'hôtel de ville et à la Chambre de commerce. Merci de votre appui. ❑

OPINIONS

suite de la page 2

que tout le monde soit à l'heure. Elle installe Jérémie, son plus jeune, dans son siège pour enfant dans la voiture. Profitant de l'empressement de sa mère, il s'empare du trousseau de clefs de sa mère pour explorer ces étranges petits bidules mi-métal, mi-plastique. Comme tout bon parent, Sylvie prend un soin religieux pour sécuriser son petit trésor. Une fois l'enfant bien attaché à son siège, Sylvie ferme la portière et part en quête de se deux autres mousses Joséanne et Maxime, histoire de faire accélérer la cadence.

Pendant ce temps, notre joyeux bambin en est à l'inventaire du trousseau de clefs. Intéressant et amusant de faire tinter ces breloques tout en gazouillant, quand on a 18 mois. Mais parmi ces petites merveilles, il en est une qui est différente, même fascinante. Une petite boîte noire avec des " pitons ". Comme tout mâle qu'il est, il n'est pas capable de résister à " pitonner ".

Après quelques essais, de ses petits doigts trapus et de toute sa testostérone, il finit par verrouiller les portières de l'auto, au grand dam de sa mère qui, à l'audition du petit déclic caractéristique de ces mécanismes électroniques, se sent prise de panique à en pleurer. Pauvre Sylvie. Bras en l'air, les yeux pleins d'eau, tournant autour de la voiture pendant que Jos et Max constatent avec étonnement le calme serein qu'affiche le petit et le désarroi de leur mère, elle appelle, en dernier recours, son mari François au travail afin de libérer le serrurier en herbe de sa douillette prison.

À son arrivée, François va voir son fils qui, tout content de le voir, fait tinter de plus belle les clefs de malheur. Lâche pas, lâche pas pense François qui, par tous les moyens, essaye de calmer l'enthousiasme de Jérémie, lequel, plein d'amour pour son papa, se fait aller les bras à en étourdir sa mère. Le calme revient, et François, en désespoir de cause, se met à mimer l'action de son pouce sur une manette imaginaire. C'est la surprise générale de voir Jérémie saisir la petite manette et faire comme Papa pour, à la fois, débarrer les portières et déclencher le système d'alarme, comme si clairons et trompettes s'étaient joints au cri de joie de toute la famille pour fêter la libération de l'être cher.

Il faut retenir trois choses de ce fait vécu : premièrement, les " pitons ", c'est une affaire de gars; deuxièmement, entre gars, on se comprend; troisièmement, mesdames, quand votre mari ou conjoint s'accapare de la commande à distance et la monopolise, ne vous fâchez pas, soyez philosophe et dites-vous que ça peut venir de loin ce besoin de contrôler le monde!

Jacques Boivin dit Bouillon,
Saint-Donat

Aux Donatiens et Donatiennes qui nous ont quittés en 2003

par Claude LAMBERT
anthropologue

Chers lecteurs,

Depuis deux ans, vous aurez peut-être remarqué que ma chronique sur l'histoire de Saint-Donat et sa région n'apparaissait que de façon sporadique dans ce journal. Mon travail à l'extérieur qui m'occupe la moitié de l'année et l'exécution de contrats en histoire ont contribué à ce manque d'assiduité. Après mûre réflexion, j'ai décidé d'arrêter la publication de mes textes, dont le premier remonte au mois d'août 1989. Eh oui, déjà 14 belles années que je vous raconte la vie des gens qui ont façonné notre coin de pays!

Cette absence va me permettre de continuer mes recherches sur notre passé que j'avais négligées, faute de temps. Je fais le souhait de vous revenir un jour, au moins à l'occasion, avec d'autres ''Belles histoires des pays d'en haut". D'ici là, je continuerai de faire paraître, chaque mois de janvier, la nécrologie annuelle pour Saint-Donat.

À vous tous, fidèles lecteurs, un grand merci de m'avoir suivi jusqu'à aujourd'hui avec tant d'intérêt. À la grande famille du Journal Altitude : feue Marthe Laroche-Lafortune, Jean Lafortune, Annie et Martin Lafortune et Nathalie Boussion, j'offre toute ma reconnaissance pour avoir cru à notre ''Histoire" et pour m'avoir permis de la faire connaître. Pour sa grande générosité et son professionnalisme, je tiens également à remercier Line Pagé pour la révision de mes textes.

Nécrologie 2003

Pour la neuvième année consécutive, je vous présente un rappel de ceux et celles qui nous ont quittés en 2003. Je tiens à remercier l'évêché de Mont-Laurier de m'avoir permis de consulter les registres de la paroisse. L'orthographe des noms est telle qu'on la retrouve aux registres de la paroisse. Jusqu'au 31 décembre 2003, nous avons perdu 41 membres de notre communauté. Cet amour envers des êtres chers qui nous ont quittés nous invite à réfléchir sur le sens à donner à notre vie et aux gestes quotidiens que nous posons. Pour leur salut, lisons une dernière fois leurs noms comme une prière:

1. Guy Villeneuve, fils de Gilles Villeneuve et de Gisèle Légaré. Né le 1er décembre 1966 et décédé le 7 janvier 2003. Épouse: Guylaine Lavoie.

2. Jacques Boisjoly, fils de Exaveriste Boisjoly et de Marie-Berthe Gervais. Né le 3 août 1939 et décédé le 12 janvier 2003.

3. Jacqueline Chalifoux, fille de Wilfrid Chalifoux et de Jane Growl. Née le 14 février 1917 et décédée le 18 janvier 2003. Époux: Armand Aubin.

4. Alice Lalonde, fille de William Lalonde et de Azilda Bissonnette. Née le 24 octobre 1902 et décédée le 24 janvier 2003. Époux: Eugène Charbonneau.

5. Rollande St-Amour, fille de Joseph St-Amour et de Maria Lafond. Née le 7 janvier 1929 et décédée le 26 janvier 2003. Époux: Antonio Charbonneau.

6. Jeannine Rose, fille de Arthur Rose et de Adrienne Courcy. Née le 1er septembre 1934 et décédée le 28 janvier 2003. Époux: Ronald Nolet.

7. Régent Turcotte, fils de Henri Turcotte et de Yvette De Blois. Né le 14 janvier 1931 et décédé le 20 février 2003. Épouse: Jeannine Ferlatte.

8. Liliane, Marie, Lillie, Simone Robert, fille de Joseph Robert et de Delphirina Désormeau. Née le 5 août 1917 et décédée le 9 mars 2003. Époux: Paul Lafond.

9. Pierre Gagnon, fils de Napoléon Gagnon et de Lauda Landry. Né le 20 décembre 1910 et décédé le 28 mars 2003.

10. Berthe Desjardins, fille de Ludger Desjardins et de Élizabeth Simard. Née le 21 juin 1909 et décédée le 31 mars 2003. Époux: Dollard St-Amour.

11. Charles Chalifoux, fils de Wilfrid Chalifoux et de Jane Growl. Né le 9 janvier 1916 et décédé le 15 avril 2003. Épouse: Antoinette Bertrand.

12. Yvan Aubin, fils de Frank Aubin et de Marie-Ange Lavoie. Né le 16 décembre 1929 et décédé le 23 avril 2003. Épouse: Ina Boudreau-Casey.

13. Jeanne-D'Arc Ducas, fille de Paul Ducas et de Catherine Ouellette. Née le 12 septembre 1935 et décédée le 9 mai 2003. Époux: Lucien Duval.

14. Émile Cousineau, fils de Amédée Cousineau et de Irène Ostiguy. Né le 17 février 1925 et décédé le 12 mai 2003. Épouse: Laurence Vallée.

15. Léo Légaré, fils de Euclide Claudemire Légaré et de Azilda Campeau. Né le 14 mai 1924 et décédé le 23 novembre 2002. Sépulture àSaint-Donat le 16 mai 2003. Épouse: Gabrielle Desmarais.

16. Réal Payette, fils de Édouard Payette et de Émelia Regimbald. Né le 5 juin 1945 et décédé le 30 octobre 2002. Sépulture à Saint-Donat le 16 mai 2003.

17. Simonne Regimbald, fille de Joseph Regimbald et de Agnès Désormeaux. Née le 7 février 1917 et décédée le 18 mai 2003. Époux: Lucien (Tom) Regimbald.

18. Alexandre Denis, fils de Michel Denis et de Guylaine Riopel. Né le 12 juin 1989 et décédé le 18 mai 2003.

19. Rolland Cloutier, fils de Wilfrid Cloutier et de Aurore Sanche. Né le 14 mai 1922 et décédé le 29 mai 2003. Épouse: Madeleine Pagé.

20. Réjeanne Duquette, fille de Henri Duquette et de Yvonne Hunault. Née le 30 décembre 1940 et décédée le 6 juin 2003. Époux: Claude Lavoie.

21. Jeannine Bélanger, fille de Paul-Émile Bélanger et de Perpétue Charbonneau. Née le 13 septembre 1930 et décédée le 2 juillet 2003. Époux: Welly Deslauriers.

22. Émilienne Lafond, fille de Émile Lafond et de Délia Lévesque. Née le 26 février 1925 et décédée le 8 juillet 2003. Époux: Robert Brisson.

De fabrication française, cette carte postale couleur du nouvel An date de 1922. Elle provient d'une écolière de St-Jacques de l'Achigan qui l'envoie à une amie de Saint-Donat.

23. Gilberte Beauséjour, fille de Aldège Beauséjour et de Marie Gaudet. Née le 5 juin 1922 et décédée le 31 juillet 2003. Époux: Lucien Coutu.

24. Marie Juteau, fille de J. Xénophas Juteau et de Marie Brisson. Née le 9 juillet 1926 et décédée le 8 août 2003.

25. Isabelle Lévesque, fille de Médéric Lévesque et de Léonie Nadon. Née le 7 décembre 1955 et décédée le 10 août 2003.

26. Fernande Lévesque, fille de Conrad Lévesque et de Emilia Dupras. Née le 7 novembre 1916 et décédée le 14 août 2003. Époux: Hubert Nadon.

27. Jean-Paul Bouchard, fils de Léo Paul Bouchard et de Cécile Roberge. Né le 3 février 1932 et décédé le 27 août 2003. Épouse: Jeannine Pouliot.

28. Francine Cloutier, fille de Eugène Cloutier et de Adrienne Juteau. Née le 11 mai 1945 et décédée le 29 août 2003. Époux: Fernand Lafond.

29. Marguerite Grenier, fille de Azellus Grenier et de Marie Jasmin. Née le 24 juin 1926 et décédée le 31 août 2003. Époux: Marcel Gosselin.

30. André Aubin, fils de Jacques Aubin et de Marguerite Piquette. Né le 25 août 1953 et décédé le 1er septembre 2003.

31. Josefina De La Cotera, fille de Alfonso De La Cotera et de Maria Teresa De Gamboa. Née le 27 août 1913 et décédée le 23 septembre 2003. Époux: Gérard Maurice.

32. Paul Grenier, fils de Paul Grenier et de Anna Sedlmeir. Né le 28 novembre 1928 et décédé le 28 septembre 2003. Épouse: Andrée Bleau.

33. Raymond L'Espérance, fils de Armand L'Espérance et de Sylvia Sylvain. Né le 22 octobre 1922 et décédé le 15 octobre 2003.

34. Raymond Grimard, fils de J. Philémond Grimard et de Henriette Masson. Né le 24 février 1919 et décédé le 21 octobre 2003. Épouse: Thérèse Butler.

35.Gaétan E. Lavoie, fils de Emmanuel Lavoie et de Albertine Villeneuve. Né le 18 juillet 1936 et décédé le 25 octobre 2003. Épouse: Lilianne Duquette.

36. Élise Morin, fille de Maxime Sr Morin et de Dorina Belisle. Née le 1er février 1922 et décédée le 2 novembre 2003. Époux: Lucien Denis.

37. Jeannine Ritchie, fille de David Ritchie et de Aurana Simard. Née le 17 août 1923 et décédée le 4 novembre 2003. Époux: Marcel Ayotte.

38. Madeleine Morin, fille de Émile Morin et de Dorina Denis. Née le 17 janvier 1938 et décédée le 8 novembre 2003.

39. Claude Piché, fils de Roger Piché et de Georgine Maillé. Né le 2 mai 1940 et décédé le 11 novembre 2003. Épouse: Yvonne Giroux.

40. Eddie Simard, fils de Joseph Simard et de Marie-Ange Aubin. Né le 26 avril 1926 et décédé le 11 novembre 2003. Épouse: Jeanne-D'Arc Riopel.

41. Rénald Boothman, fils de Georges Boothman et de Lucienne Caron. Né le 24 janvier 1935 et décédé le 2 décembre 2003. Épouse: Diane Kirr. ❑

Des Donatiens prêts pour une autre mission

C'est à Fort Drum, dans l'État de New York, et à Sherbrooke, Québec, que 3 300 membres des Forces armées canadiennes se sont rendus durant la période comprise entre le 11 novembre et le 5 décembre pour accomplir une des dernières étapes d'entraînement destinées aux 1 800 soldats canadiens, de la base de Valcartier, qui s'envoleront ce mois-ci pour une mission de paix en Afghanistan.

Leur séjour outremer devrait durer six mois. Parmi les militaires en formation, on comptait cinq Donatiens, : Guy Garceau, fils de Claude Garceau; Benoit Piché, fils de Claude Piché; Marc Legault, fils de Bernard Legault; Martin Larose, fils de Gaétan Larose, et Daniel Juteau, fils de Gabriel Juteau. Certains d'entre eux feront partie du contingent devant se rendre en Afghanistan.

Rappelons que la milice canadienne doit assurer la sécurité dans la région de Kaboul et appuyer le gouvernement transitoire. Aujourd'hui, la paix est revenue à Kaboul, et ses habitants reprennent leur vie normale après plus d'une vingtaine d'années de guerre. ❑

BIJOUTERIE HEM
Vente et réparation
Bijoutiers sur place
Cardinal
Timex
Fiori
Simon Chang
ESQ
Bulova
Caravelle
Nautica
BIJOUX
ARGENT
PERLES
MONTRES
8 rue Principale
Ste-Agathe-des-Monts
326-8149
Prop.: Hélène Mitron

Diane Monette
Audioprothésiste
PROTHÈSES AUDITIVES
Bouchons protecteurs pour l'eau et le bruit
Piles et accessoires
Visites à domicile pour personnes à mobilité restreinte
Tentez l'expérience d'une audition améliorée pendant une période de 30 jours (sans frais)
SUR RENDEZ-VOUS
1-888-672-9939 (sans frais)
519 A, Principale, St-Donat
(édifice de M. Alain Clec'h arpenteur géomètre)
Ordre des Audioprothésistes du Québec

MONUMENTS
Qualité garantie
J.H. Vanier & Fils inc.
3 générations
UNE FAMILLE AU SERVICE DE VOTRE FAMILLE
36, rue Ste-Bruno
Ste-Agathe-des-Monts
326-3322

Peinture - Joints - Pose de tapisserie - Lavage de vitres
Entretien
Claude Simard enr.
Prix compétitifs
Estimation gratuite
Tél.: (819) 424-4130
Cell.: (819) 321-7630

Perte d'accès au services de santé en soirée

Dans l'édition de novembre dernier, nous avons fait allusion que nous aurions un hiver froid et chaud à la fois. Nous avons mentionné que l'état de nos effectifs médicaux était assez précaire et qu'il fallait une santé de fer pour travailler dans le système de santé actuel.

Nous apprenons que le bureau de nos collègues, les Dr Larocque et Desjardins, fermera ses portes après plus de 20 ans de services loyaux. Cette fermeture est une conséquence de l'état de santé du Dr Desjardins ainsi que de leur fidèle secrétaire, Mme Bazinet. Nous leur souhaitons le plus prompt des rétablissements.

Le Dr Marie Laflamme, qui pratiquait aussi en soirée les mardis et mercredis à la Clinique dentaire du Dr Philippe Martin, a aussi fermé son bureau, en raison cette fois-ci d'un réaménagement des locaux rendu nécessaire par l'ajout d'un nouveau dentiste.

Il n'y aura donc plus de services médicaux sur rendez-vous en soirée à Saint-Donat. Les médecins du CLSC ont étudié différentes stratégies afin de pallier à cette situation, et bien que les médecins soient prêts à offrir une disponibilité en soirée, l'établissement n'a pas les ressources financières nécessaires. Il faudrait couper sur les plages horaires déjà en place : fermeture la fin de semaine ou fermeture en avant-midi. Cette situation pourrait se corriger si nous sommes reconnus comme GMF (groupe de médecine familiale), puisque la reconnaissance permet l'ajout d'un nouveau budget et aiderait au recrutement de médecins. Nous devrions avoir des nouvelles en avril. D'ici là, nous pouvons vous suggérer de contacter Info-santé au 424-2148 pour tout renseignementt en rapport avec des problématiques de santé urgente en dehors des heures d'ouverture du CLSC.

Afin d'assurer un suivi aux patients autrefois suivi par ces deux cliniques, nous vous informons des procédures suivantes : les patients qui désirent continuer avec le Dr Larocque peuvent prendre rendez-vous à la Clinique de Ste-Agathe au 326-2441; le Dr Laflamme poursuivra sa pratique au sein du CLSC. Il vous est possible de planifier un suivi médical par un des médecins du CLSC, mais nous ne pouvons absorber toute cette clientèle en peu de temps sans augmenter nos délais de rendez-vous. Les dossiers de ces deux cliniques seront transférés au CLSC. Pour tous les cas qui ne peuvent attendre un rendez-vous et qui nécessitent une évaluation médicale pressante, nous vous suggérons de vous présenter à la salle d'urgence du CLSC. Si cela peut attendre un peu mais que votre condition nécessite une évaluation, nous vous invitons fortement à prendre un rendez-vous pour assurer une meilleure prise en charge. Si votre condition est stable, n'allez pas prendre un rendez-vous " juste pour vous faire connaître "; prévoyez un rendez-vous au cours de l'année. Si c'est pour une renouvellement de prescription de médicaments, la pharmacie peut vous renouveler vos médicaments jusqu'à la date de votre rendez-vous.

Nous sommes, bien entendu, bien préoccupés par cette situation qui donne froid dans le dos et quelques bouffées de chaleur, mais nous ferons de notre mieux pour continuer à vous offrir des soins de santé de qualité.

Anne Fortier MD, Jean-Marc Hébert MD, Marie Laflamme MD, Luc Majeau MD, Colette Martel MD

Festival de la marche... *suite de la page 1*

de ce grand événement pour les adeptes de ce sport de grand air.

Le Club a déjà tenu une première réunion avec la Chambre de commerce de Saint-Donat et le Service des loisirs sportifs et culturels de la municipalité. Saint-Donat devrait recevoir de 500 à 1 000 marcheurs qui viendront marcher dans les monts et sentiers de la région tels les incontournables Montagne Noire, Mont Garceau, Le Carcan, le mont Kaaikop (mont Legault), Mont Ouareau et le nouveau sentier du cap de la Fée. La Fédération québécoise de la marche acceptera les inscriptions très prochainement.

Dans une lettre adressée au Club Plein Air de Saint-Donat en date du 17 décembre dernier, le responsable du comité des marches populaires de la Fédération québécoise de la marche, M. Pierre Fugère, écrivait, entre autres, ce qui suit : " La qualité de votre (Club Plein Air) présentation lors de notre rencontre à nos bureaux en novembre dernier, l'expérience de votre organisme en matière d'organisation d'activités de marche ainsi que le nombre important de lettres d'appui que vous nous avez fait parvenir ont constitué autant d'éléments qui ont joué en votre faveur… Cela dit, il vous faut prévoir une première rencontre d'organisation avec nous dès la mi-janvier 2004 afin que nous puissions ensemble déterminer la date de la tenue du Festival, le calendrier de travail devant vous amener jusqu'au jour de l'événement, la composition de votre comité organisateur. "

N.B. : Jacques Fournier est vice-président du Club Plein Air de Saint-Donat et coordonnateur de l'événement. ❑

L'occasion est propice pour vous remercier de votre confiance et de votre amitié. Que mes meilleurs Voeux vous accompagnent en ce début de Nouvelle Année !

Richard Bénard
Commissaire

Produits tentants, goût d'antan !

En choisissant un des produits de la Boulangerie Saint-Donat, vous optez pour la qualité et pour le respect de la tradition artisanale.

Comme seule une vraie boulangerie peut encore le faire, tous nos produits sont entièrement préparés sur place avec les meilleurs ingrédients qui soient. Mais pour faire un bon pain ou une bonne pâtisserie, la farine, le sel, la levure et l'eau ne suffisent pas. La patience et l'amour du métier sont aussi indispensables. Voilà pourquoi nous travaillons consciencieusement nos recettes pour en obtenir le maximum de saveur.

Aussi, au gré de notre plaisir d'évoluer au fil de vos goûts et de vous faire découvrir les fruits de notre travail, nous ajoutons régulièrement de nouveaux produits à notre gamme actuelle.

À la Boulangerie Saint-Donat, le métier de boulanger, c'est toujours l'art de mettre la main à la pâte avec tout l'amour du travail bien fait.

Bon appétit !

BOULANGERIE ST~DONAT

413, rue Principale, St-Donat • 424-2220

A.P.E.L.A (Lac Archambault)

Déjà une nouvelle année. L'exécutif de L'Association pour la protection de l'enviromnnement du lac Archambault (APELA), Pierre Bertrand, Guy Barbe, Suzanne Brouillet, Jacques Cotnoir, Patricia Lafleur et Jean Langevin, tient à vous offrir ses meilleurs vœux pour l'année 2004. Nous espérons que l'année 2003 en fut une fructueuse dans toutes vos entreprises.

Dossier de la Sablière : le comité d'action s'est réuni toutes les fins de semaine depuis le mois d'octobre 2002. L'exploitation de la sablière à la rivière Michel, avec le transport de sable sur le chemin Régimbald, a été une préoccupation importante pour les résidants du chemin Régimbald et du lac Archambault. En collaboration avec les représentants de la municipalité de Saint-Donat, nous espérons pouvoir faire cesser l'exploitation de cette sablière.

Dossier qualité de l'eau : grâce au programme de surveillance volontaire des lacs de villégiature québécois, nous avons pu continuer le travail de contrôle de l'état de l'eau du lac, débuté par le biologiste Benoît Richer en 2001. Aussitôt que le résultat des analyses sera connu, nous vous en ferons part. Félicitations et gros merci à Patricia Lafleur qui a fait un travail remarquable dans ce dossier.

Dossier du ruisseau Gratton : en collaboration avec le forestier Jean Riopel, de Chertsey, nous avons obtenu une subvention de 50 000 $, volet II, afin de réaménager le ruisseau Gratton. Le travail de réaménagement a été effectué par la Compagnie ÉcoZones. Grâce à la collaboration de la foresterie Riopel et la division Faune et Parcs du ministère de l'Environnement, du Club Plein Air de Saint-Donat, nous avons pu régénérer ce site qui donne accès au Cap de la Fée, endroit magnifique pour la marche, vélo de montagne, ski de fond et raquette. Nous vous encourageons d'y faire une visite. Merci à Jacques Cotnoir; c'est grâce à son optimisme et son engagement sans borne que ce projet a été réalisé.

Comme vous pouvez le constater, votre exécutif n'a pas cessé de travailler à la protection de l'environnement du lac Archambault.

Aux membres de L'APELA, du Conseil municipal, des employés de la municipalité et des citoyens de Saint-Donat, Bonne et Heureuse Année. ❑

C de C

LES CHEVALIERS DE COLOMB SOUHAITENT À TOUS, UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2004.

MERCI !

Nous profitons de l'occasion pour remercier les bénévoles ainsi que les donateurs lors de la guignolée.

Influence Coiffure Pour Elle & Lui

JOURNÉE SPÉCIALE DU MERCREDI

Vous voulez un changement, un nouveau look?
Venez rencontrer Julie et Marie, de très bons spéciaux vous attendent !

Ouvert le lundi
Tél.: 424-7902
355, rue St-Donat
Place Monette • Saint-Donat

Nouvelles prestations de compassion de l'assurance-emploi

Si vous devez vous absenter de votre travail pour vous occuper d'un membre mourant de votre famille, nous pouvons peut-être vous aider.

Le gouvernement du Canada a créé les prestations de compassion, un nouveau type de prestations offert aux travailleurs admissibles à l'assurance-emploi qui doivent s'absenter de leur travail pour prodiguer des soins à un membre de leur famille qui est gravement malade et qui risque de mourir.

Faits importants :

- Depuis le 4 janvier 2004, les personnes admissibles qui présentent le certificat médical approprié ont droit à six semaines de prestations de compassion.
- Les prestations peuvent être utilisées par une seule personne ou partagées avec d'autres membres de la famille admissibles pour prodiguer des soins à un enfant, à un parent ou encore à un époux ou conjoint de fait gravement malade et qui risque de mourir.

Pour en savoir davantage sur les prestations de compassion, composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), le 1 800 465-7735 (ATS) ou visitez le site www.canada.gc.ca.

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

La soirée bénéfice SOS Moelle a rapporté 5 500 $

Le 13 décembre dernier avait lieu une soirée bénéfice pour venir en aide à deux dames de Saint-Donat qui sont en attente d'une greffe de moelle osseuse, soit Mirian Berthiaume et Ghislaine Durand.

Deux cent vingt-cinq personnes se sont réunies au sous-sol de l'église et se sont bien amusées au son de la musique du groupe folklorique Mythes et Légendes. La soirée fut une réussite totale, et avec la participation de nos commanditaires et de nos bénévoles, une somme de 5 500 $ fut amassée lors de cette soirée.

L'organisation aimerait remercier sincèrement les participants qui ont collaboré au succès de la veillée : Le Journal Altitude 1350, les Chevaliers de Colomb de Saint-Donat, la Caisse populaire de Saint-Donat, St-Donat Marine, le Pub St-Donat, Ameublements Barbeau & Garceau, La Capitale St-Donat, AD Powerzone.com, Provigo Chertsey, Métro Boucher, BoniSoir Ultramar, restaurant Chez Hayes, bar Le Montagnard, restaurant La Petite Michèle, restaurant M. Pizza, Ski Mt-Garceau, Ski La Réserve, Pizzéria St-Donat, SAQ St-Donat, Manoir des Laurentides, Mécanique LPG, Petite Chocolatière Joliette, Variétés St-Donat, Centre PRO JPG, Home Hardware, restaurant Le Coin, Jacques Boivin paysagiste, Le Spécialiste, Immeubles Sutton, Couple et Famille, restaurant Cuisto du Nord, Dépanneur Pierre Forget, Assurance Lafrenière & St-Amour, restaurant Aux Flambaux, Bistro St-Jude, restaurant 8e Merveille, Groupe Perspective, Cuillère à Pot, Sylvain Laporte, Dr Claude Dupiis, Nathalie Dupuis, Sylvie Léveillé, Daniel Brodeur, Suzanne et Madeleine Charbonneau, Rosaire St-Pierre, Claude Lafleur, Daniel Cloutier, Yvon Sigouin, Serge Berthiaume, Marc André Lavoie, Suzanne et Margot Charbonneau, Diane Sigouin, Louise Poudrier. Lyne Tremblay et un merci aux familles Charbonneau, Durand, Sigouin et Berthiaume.

Robert et Hector Charbonneau et Jean Lavoie, comité organisateur

Pour tout connaître sur le déneigement de la route 329

Par Nathalie Boussion

Que l'on soit satisfait ou non du déneigement de la route 329 qui relie Saint-Donat à Ste-Agathe, il importe de savoir tout d'abord que lorsque le ministère des Transport du Québec octroie les contrats de déneigement à des entrepreneurs indépendants, chaque route est soumise à un devis, soit les anciens niveaux 1, 2 ou 3, suivant le volume de circulation routière observé sur tous les secteurs d'une voie publique.

La somme d'argent allouée au déneigeur, généralement un entrepreneur reconnu qui aura présenté la plus basse soumission pour l'obtention du contrat de déneigement, sera fonction d'un de ces trois niveaux. Dans le cas de la route 329, il s'agit d'une route de niveau 2 sur une portion bien définie. Dans le contrat du Ministère octroyé à l'entrepreneur choisi, il est bien stipulé qu'une route de niveau 2 doit, à la suite d'une tempête, être déneigée sur une largeur de trois mètres en ligne droite sur la chaussée et de cinq mètres dans les courbes. Pour ce qui est d'une route classée à niveau 1, son déneigement se fait sur toute la largeur de la chaussée.

La photo de gauche montre un secteur de niveau 1, ressemblant à la portion Lantier/Ste-Agathe.

La photo de droite montre un secteur de niveau 2, ressemblant à la portion Lantier/Saint-Donat.

Pour des raisons de sécurité, le déneigeur choisi doit souvent en faire plus que stipulé sur son contrat. De ce fait, ses coût d'exploitation sont souvent supérieurs à ce qui avait été prévu. Or il appert effectivement que la route 329 n'est pas déneigée uniformément entre Saint-Donat et Ste-Agathe. Cela est dû au fait que de Saint-Donat jusqu'à l'église de Lantier, ce secteur de la route est classé niveau 2, et de Lantier à Ste-Agathe, son classement passe au niveau 1.

À ceux qui auraient des commentaires ou des questions à poser, il est recommandé de ne pas s'adresser au déneigeur qui lui, n'y peut rien. Il suit simplement les règles dictées par son contrat du Ministère. On conseille plutôt de s'adresser au ministère des Transports à St-Jérôme où les responsables seront plus en mesure d'apporter les clarifications désirées. Revenant à la route 329, il semble qu'il y ait une sensible différence de trafic entre la portion Ste-Agathe/Lantier et Lantier/Saint-Donat, ce qui justifierait l'existence des deux niveaux sur tout ce secteur. ❑

Bonne et Heureuse Année 2004 !

SALON BARBIER ANDRÉ SIMARD
505 Principale
424-2822

Les élèves de Marie-Clarac ont présenté La crèche vivante

Le lundi 15 décembre dernier, à l'église de Saint-Donat, la population a pu assister à la présentation de La crèche vivante sous forme d'une pièce de théâtre.

Dans le cadre du projet Harmonie-Nature, de l'École Marie-Clarac, 23 jeunes filles, de 11 à 13 ans, du dortoir des Anges, en étaient les comédiennes, sans oublier le petit Jésus, interprété par Émile Otis Lanthier, fils de François Lanthier et de Lisa Otis. La scène de la nativité était accompagnée des chants de Noël traditionnels avec Mélissa, 13 ans, qui touchait l'orgue et a interprété l'Ave Maria de Schubert.

Andrée Simard, reesponsable du dortoir des Anges à Marie-Clarac, tient à remercier tout d'abord ses 23 petits anges pour cette prestation, les bénévoles, le pasteur Auguste Legault qui les a accueillis dans son église et la direction de l'école.

Skier à
LA RÉSERVE
sur semaine
et profitez des spéciaux de Janvier

Les Lundis : $22.00
Les Mercredis : 2 pour 1

Les Jeudis : Journée des femmes (trio) à $28.00 (ski, lunch, cours)

Skiez en groupe de femmes, luncher au bar avec un verre de vin. et bénéficier de techniques gratuites de notre Directrice de l'École de ski .
Billet de remontée seulement : $18.00

Vous êtes un ex- skieur ou un nouveau skieur:
Forfait à la re-découverte du plaisir de skier
3 jours de ski avec location d'équipement et 2 X 1 heure de cours
$116.00/pers

www.ski-la-reserve.com
1-877- 424-1373

NOMINATION

M. Stéphane Breault

Les membres du conseil municipal de Saint-Donat sont heureux de vous annoncer la nomination de **M. Stéphane Breault** comme directeur du Service d'urbanisme. Anciennement à l'emploi de la Ville de Montréal, arrondissement de Pointe-Claire, M. Breault possède une solide expérience dans ce domaine. Il est déjà en fonction à l'Hôtel de ville. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue chez nous.

SOLDE D'INVENTAIRE
50% DE RABAIS
sur les montures
(étiquettes vertes) en magasin
et 20% Sur les autres montures, à l'achat de verres de prescription
(Valide jusqu'au 31 janvier 2004) Laboratoire sur place à Ste-Agathe (Ne peut être jumelé à aucune autre offre)

Optique Expert du Nord
SAINTE-AGATHE
40, boul. Morin
(voisin du Canadian Tire)
(819) 326-8121 • 1-800-581-8121
SAINTE-ADÈLE
Clinique médicale
1150, Bourg-Jolie
Tél.: (450) 229-8300

Une belle cuvée 2003 des petites crèches à l'église

L'exposition de petites crèches à l'église de Saint-Donat fut une autre réussite en décembre 2003. Les élèves du primaire, du secondaire et cheminement ainsi que les familles ont présenté une quarantaine de crèches fabriquée de produits de récupération.

M. Réal Miron, de l'Association des handicapés de Saint-Donat, en présentait huit, et neuf autres étaient des crèches de collection, dont quatre avec des personnages venant du Mexique et de l'Équateur, une autre en vitrail, une avec des personnages en porcelaine peints à la main par Mme Suzie Issa, une de roches choisies pour leurs formes sur les plages de la Gaspésie par M. Léonard Bertrand, et deux crèches anciennes.

Le jeudi 18 décembre, à l'église, étaient tirés au hasard les prix de participation dans les catégories primaire, secondaire et famille. Une valeur de 200 $ a été distribuée aux gagnants; 150 $ venaient de la Caisse populaire de Saint-Donat, 25 $ des Chevaliers de Colomb et 25 $ de Fleuriste St-Donat. On remarquera dans la photo qui accompagne ce texte la présence des commanditaires, des éducateurs entourés de jeunes du secondaire qui arboraient fièrement quelques-unes de leurs créations. Plus tard, des jeunes du primaire sont venus visiter l'exposition et recueillir les prix qui leur avaient été alloués par tirage au sort.

Je remercie tous les participants grands et petits ainsi que leurs professeurs qui les ont motivés à faire de si belles créations, leur permettant de mieux connaître le mystère de la Nativité. Je remercie aussi ceux qui, par leur générosité, m'ont permis de faire beaucoup d'heureux.

Jean-Charles Aubin

Entourant les jeunes, dans l'ordre habituel : Jeannine Aubin, collaboratrice; Jean-Charles Aubin, initiateur du projet; Guy Tremblay, directeur général de la Caisse; Auguste Legault, pasteur de Saint-Donat; Sophie Charpentier, directrice des Loisirs à la municipalité; Johanne Fontaine, Fleuriste St-Donat; Nicole Pass, parent catégorie famille, et Rosaire St-Pierre, des Chevaliers de Colomb.

Bonne Année à tous : santé, bonheur, prospérité

Anne-Marie COUTU
Présidente de la Chambre de commerce de Saint-Donat

Nous avons bien fêté en famille et entre amis, nous nous sommes reposés, nous avons pris l'air et fait du sport pendant la période des Fêtes et nous (je parle de vous et moi) somme prêts, frais et d'attaque pour une année 2004 stimulante, sérieuse et rentable. Alors suivez-nous.

La Chambre de commerce de Saint-Donat a du pain sur la planche : formation, service aux membres, site Internet et tourisme, collaboration spéciale avec nos partenaires économiques, implantation de nouvelles activités pour le bien-être économique de Saint-Donat. Certains dossiers chauds seront également discutés prochainement, et nous consulterons non membres pour connaître vos positions, propos et commentaires.

Vos administrateurs seront en réunion le 13 janvier afin d'établir un calendrier d'activités hiver 2004, et les causeries seront de retour. Vous recevrez le programme bientôt. Surveillez votre courrier.

À ne pas manquer : en collaboration avec Tourisme Lanaudière qui organise une formation Histoire et géographie de Lanaudière racontant les débuts de notre région et notre localité, la Chambre de commerce vous invite le lundi 19 janvier, de 8h30 à 12h, à l'Hôtel Montcalm. Cette séance de formation est gratuite.

Se poursuivra la formation sur les ressources humaines, commencée en novembre dernier. Pour les commerçants inscrits, n'oubliez pas que la prochaine séance est le mercredi 14 janvier, de 8h à 12h, à la Maison de la culture.

Vous pouvez encore vous inscrire sur le site Internet officiel de Tourisme Saint-Donat. Communiquez avec nous.

Emploi Saint-Donat est toujours et de plus en plus actif. Employeurs, pour vous aider à combler vos postes, et chercheurs d'emploi, n'hésitez pas à communiquer avec notre agent de liaison Diane Champagne à la Chambre. Un petit rappel : vous savez que grâce à l'achat local, vous contribuez à conserver les emplois, et nous bénéficierons d'une meilleure économie. ❑

YVES PAQUIN "agent immobilier affilié" **819-424-2443**
www.lacapitalesaintdonat.com

Vous voulez vendre
Vous voulez acheter
Vous voulez savoir combien

• Propriété à revenu
• Grand terrain
• Bord de l'eau (rivière Dufresne)

MAISON DU MOIS

LA CAPITALE ST DONAT Mtl: (514) 286-7058 • Téléc.: (819) 424-3319

Massothérapie
Didier Hermans
• Suédois Thérapeutique • DLM Vodder
• Massage sur chaise en entreprise, party, publicité
à domicile seulement
Tél.: 819-424-5937
http://instant.massage.free.fr/

Un complexe de plus de 4 millions

Prélancement du projet résidentiel de villégiature du Manoir des Laurentides

Par Jean Lafortune

Comme l'annonçait à la une *Le Journal Altitude* dans son édition de janvier 2002, Le Manoir des Laurentides, à Saint-Donat, ira de l'avant avec son projet de construction de pavillons quatre saisons sur son domaine bordant le lac Archambault.

Il s'agit d'un projet de quatre millions de dollars prévoyant la construction de 22 unités résidentielles dans sa première phase, érigées dans six blocs étagés, dont cinq jumelés, par multiples de quatre, sauf un qui contiendra deux unités. La liste préliminaire des prix va de 154 000 $ l'unité à 195 000 $. Le projet immobilier porte le nom de Cond'eautels du Manoir. Il s'agit d'un concept d'appartements-hôtel adjacent à l'hôtel Manoir des Laurentides. Les 22 appartements en copropriété comprendront une cour paysagère, des espaces de rangement et un espace de stationnement extérieur ainsi qu'un espace pour les visiteurs. Ces appartements seront régis par une déclaration de copropriété qui fera partie intégrante de l'acte de vente.

Le jour du lancement de la prévente le 13 décembre dernier, 19 unités sur un total de 22 avaient trouvé preneurs par mode de dépôt d'engagement. C'est ce printemps qu'on devrait entreprendre les travaux de construction de cette première phase, pour des livraisons clé en main au plus tard en décembre 2004. Une deuxième phase, à être construite plus tard, comptera 10 autres unités haut de gamme.

Soulignons que les unités pourront être offertes en location au même titre que les chambres du Manoir, le propriétaire du condo pouvant donc à la fois profiter de sa résidence de vacances ou la confier en location au Manoir.

" Comme vous le savez, l'Hôtel Manoir des Laurentides fait partie du paysage donatien depuis plus de 60 ans déjà et ravit une clientèle fidèle, a déclaré Daniel Garceau, un des propriétaires du Manoir lors du lancement de la prévente. Afin de rendre hommage au site exceptionnel qu'offre l'Hôtel Manoir des Laurentides, nous avons décidé de concevoir des résidences de villégiature à la hauteur des exigences du monde moderne, tout en conservant le cadre champêtre et enchanteur au bord du magnifique lac Archambault ". C'est ce mois-ci qu'on dévoilera l'aménagement de chaque unité incrustée dans le petit domaine du Manoir. ❑

Dans l'ordre: le maire Pierre Poudrier et, du Manoir des Laurentides, Madeleine Charbonneau et Anne et Daniel Garceau.

La 30e édition de la Traversée des Laurentides en ski de fond

Le dimanche 25 janvier, près d'une centaine de fondeurs prendront le départ à Ste-Émélie-de-l'Énergie, dans Lanaudière, en direction de Val-David, dans les Laurentides, en passant par Saint-Donat.

À cette occasion, le Sentier national en Matawinie accueillera des skieurs d'élite de la Traversée des Laurentides qui s'arrêteront à Saint-Donat le 28 janvier pour y passer la nuit au sous-sol de l'église, manger dans la municipalité et poursuivre leur randonnée couvrant une distance de 293 kilomètres.

La traversée des Laurentides est une expédition de ski de randonnée organisée une fois par année par un comité de bénévoles. Une semaine durant, ce groupe d'élites dévore des kilomètres de sentiers hors piste en terrain accidenté, dans une ambiance amicale et chaleureuse. La seule compétition admise est de celui qui terminera le plus tard en soirée. ❑

AVIS DE NOMINATION

Monsieur Michel Rochon, Président du Conseil d'administration de la Fondation Médicale des Laurentides est fier d'annoncer la nomination de Monsieur Jacques Cousineau au poste de Directeur Général.

Breveté de l'Institut des Banquiers Canadien, Monsieur Cousineau a été au service des clients de la Banque Nationale pendant 34 ans. Bien connu dans la région des Laurentides, il a été Directeur de la micro région de Sainte-Agathe et de la Rivière du Nord à Saint-Jérôme. Au fil des ans, Monsieur Cousineau a également été nommé Président sectoriel de l'année par l'Institut des Banquiers Canadiens et a été associé à plusieurs campagnes de levées de fond.

Monsieur Cousineau, par son cheminement et ses réalisations, est certes de ce nombre, et sa nomination contribuera à la poursuite de la mission de la Fondation Médicale des Laurentides.

Saint-Donat

OFFRE D'EMPLOI

Directeur ou directrice du Service de protection contre les incendies (temps partiel)

La Municipalité de Saint-Donat est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice pour son Service de protection contre les incendies.

Tâches
Sous la coordination du directeur général de la Municipalité, le directeur ou la directrice du Service de protection contre les incendies voit à diriger le personnel du Service de protection contre les incendies, constitué de 4 officiers et 25 pompiers, tous embauchés sur une base temporaire. De plus, le directeur ou la directrice se verra confier certaines tâches reliées à la prévention.

Exigences
Le candidat doit:
• posséder une expérience dans le domaine de la protection contre les incendies;
• avoir suivi les cours du profil "Gérer l'intervention de l'attestation d'études collégiales Gestionnaire en sécurité incendie";
• être en mesure d'exercer un bon leadership;
• posséder un jugement sûr, un bon esprit d'analyse et de synthèse, un bon sens de l'organisation du travail et de la disponibilité;
• être en mesure d'établir une bonne communication avec le personnel à sa charge;
• avoir de la facilité à rédiger des rapports.

Salaire et horaire de travail
- Le salaire sera en fonction de la compétence et de l'expérience de la personne choisie.
- La semaine de travail est de 20 heures, basé sur un horaire de travail qui peut être variable.

Réception des curriculum vitae
Les candidatures seront reçues jusqu'au 28 janvier 2004 à 16 h à l'adresse suivante:

Par courrier: Municipalité de Saint-Donat
475, rue Desrochers
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Par télécopieur: (819) 424-5020
Par courriel: stdonat.direction-generale@enter-net.com
À l'attention de M. Jean Robidoux, directeur général

VARIÉTÉS V&S SAINT-DONAT

LA TRADITION SE POURSUIT

Depuis plusieurs années, Joé Sigouin et Bernard Béland font des heureux à chaque Noël.

Cette année c'est au tour de Mme Rivest que l'on voit accompagnée de son mari sur la photo avec Joé Sigouin propriétaire, de recevoir le magnifique téléviseur de 27".

Le billet a été tiré par Fabien Mainville le 24 décembre dernier.

MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS

450 Principale, St-Donat • 424-2332

Saint-Donat

BUDGET DE L'ANNÉE 2004

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Les membres du conseil municipal de Saint-Donat vous présentent leur budget pour l'année 2004.

D'entrée de jeu, il nous fait plaisir de vous annoncer un budget sans aucune augmentation de taxe, ce qui représente pour nous un tour de force et la réalisation de nos objectifs. Trois éléments font en sorte que nous pouvons maintenir votre compte de taxes 2004 au même niveau qu'en 2003 :

un contrôle pointu, à tous les niveaux, des différents budgets du fonds d'administration et du fonds d'immobilisation ;
la bonne santé économique de notre municipalité qui fait en sorte que notre évaluation foncière augmente de façon significative ;
un surplus des revenus sur les dépenses, pour l'année 2003, de l'ordre d'environ 400 000 $.

Le budget que nous vous présentons pour l'année 2004 est de l'ordre de 8 146 840 $ par rapport à 7 976 767 $ en 2003, soit une augmentation de 170 073 $, représentant 2,1 %.

Comme vous le savez, nous avons mené à termes plusieurs projets en 2003. Malgré cela, nous avons pu maintenir nos dépenses à un bas niveau, notamment grâce à l'octroi de subventions par le gouvernement du Québec.

En 2004, nos opérations seront semblables à celles de 2003. Notamment, pour ceux qui se le demandent, nous continuerons à effectuer le contrôle des insectes piqueurs.

Je vous signale que le rôle d'évaluation de la Municipalité est passé de 390 835 802 $ en 2003 à 403 594 002 $ en 2004, soit une hausse de 3,3 %.

Voyons maintenant les grandes lignes du budget 2004 de la Municipalité :

maintien du taux de la taxe générale, incluant la taxe pour le fonds de roulement, à 1,3503 $;

maintien du tarif résidentiel pour la collecte et le traitement des matières résiduelles à 189,93 $;

maintien de tous les tarifs commerciaux comme en 2003 pour la collecte et le traitement des matières résiduelles ;

le tarif pour le contrôle des insectes piqueurs est maintenu à 51,56 $ par résidence ;

les tarifs pour les utilisateurs des réseaux d'égout et d'aqueduc, situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, restent les mêmes qu'en 2003, à l'exception des propriétaires desservis par le réseau des condos des Cimes ;

en ce qui a trait au service de la dette, il passe de 1 218 440 $ en 2003 à 1 272 837 $ en 2004, soit une légère augmentation de 54 397 $ dû principalement aux différents projets réalisés en 2003.

Voyons plus en détail les revenus est les dépenses prévus pour 2004, comparés à ceux de 2003 :

REVENUS :	2003	2004	± %
Taxes générales :	5 098 905 $	5 270 816 $	+ 3,3 %
Taxe fonds de roulement :	178 521 $	178 879 $	+ 0,2 %
Répartitions locales :	446 995 $	518 049 $	+ 15,9 %
Tarification matières résiduelles :	889 367 $	898 042 $	+ 1,0 %
Contrôle des insectes piqueurs	277 563 $	277 563 $	—
Tenant lieu de taxes :	72 283 $	69 087 $	- 4,4 %
Autres services rendus :	224 494 $	278 494 $	+ 24,0 %
Autres revenus :	576 744 $	452 755 $	- 21,5 %
Subvention Québec :	211 895 $	203 155 $	- 4,1 %
TOTAL :	7 976 767 $	8 146 840 $	+ 2,1%

DÉPENSES :	2003	2004	± %
Administration générale :	1 351 128 $	1 338 404 $	- 1,0 %
Sécurité publique :	1 230 785 $	1 195 162 $	- 2,9 %
Réseau routier :	1 551 644 $	1 587 172 $	+ 2,3 %
Hygiène du milieu :	1 255 392 $	1 277 120 $	+ 1,7 %
Transport-Santé :	7 218 $	3 500 $	- 51,5 %
Urbanisme et développement :	477 548 $	571 826 $	+ 19,7 %
Loisirs et culture :	884 612 $	900 819 $	+ 1,8 %
Service de la dette :	1 218 440 $	1 272 837 $	+ 4,4 %
TOTAL :	7 976 767 $	8 146 840 $	+ 2,1 %

Comme vous pouvez le constater, votre conseil municipal a effectué un exercice budgétaire par lequel votre compte de taxe a été maintenu au même niveau que pour l'année 2003. Cet exercice a été ardu, mais c'était notre objectif de maintenir votre compte de taxe au plus bas niveau possible.

En autant que faire se peut, nous maintiendrons cette vision pour les années à venir.

Enfin, je profite de l'occasion pour vous souhaiter en mon nom et celui de tous les membres du conseil municipal, les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année en espérant que vous passerez un heureux temps des Fêtes.

Pierre Poudrier, maire

DÉPÔT DU BUDGET 2004

Session d'ajournement des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le jeudi 18 décembre 2003 à 19 h 30, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de son Honneur le maire M. Pierre Poudrier, les conseillers Jacques Bouchard, Serge St-Georges, Steven Hayes, André Issa, Norman St-Amour et Sylvie Roy. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent.

REVENUS

Revenus de sources locales

• Taxes foncières générales :	5 270 816 $
• Taxes de fonds de roulement :	178 879 $
• Répartitions locales :	518 049 $
• Tarification matières résiduelles :	898 042 $
• Contrôle des insectes piqueurs :	277 563 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*7 143 349 $*

Compensations tenant lieu de taxes

• Gouvernement du Québec :	42 158 $
• Organismes communautaires :	22 320 $
• Gouvernement du Canada :	4 609 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*69 087 $*

Autres services rendus

• Loisirs et culture :	102 020 $
• Recouvrement de tiers :	176 474 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*278 494 $*

Autres revenus de sources locales

• Imposition de droits :	202 000 $
• Amendes :	34 000 $
• Revenus de placements :	216 755 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*452 755 $*

Revenus de transferts

• Subvention du Gouvernement du Québec :	203 155 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*203 155 $*

TOTAL DES REVENUS : 8 146 840 $

DÉPENSES

Administration générale

• Conseil municipal :	112 341 $
• Application de la loi :	54 000 $
• Gestion financière et administrative :	956 645 $
• Évaluation :	58 391 $
• Gestion du personnel :	5 000 $
• Autres dépenses administration :	152 027 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*1 338 404 $*

Sécurité publique

• Police :	914 414 $
• Incendie :	257 835 $
• Pose et entretien des bouées :	22 913 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*1 195 162 $*

Réseau routier

• Voirie municipale :	842 804 $
• Enlèvement de la neige :	667 321 $
• Éclairage des rues :	40 740 $
• Transport en commun :	25 457 $
• Aéroport :	10 850 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*1 587 172 $*

Hygiène du milieu

• Réseaux de distribution de l'eau potable :	236 821 $
• Réseaux d'égouts :	141 988 $
• Matières résiduelles :	898 311 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*1 277 120 $*

Santé et bien-être

• Transport-santé :	3 500 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*3 500 $*

Aménagement, urbanisme et développement

• Aménagement, urbanisme et zonage :	243 217 $
• Promotion et développement économique :	205 255 $
• Autres :	43 965 $
• Recherche et planification :	79 389 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*571 826 $*

Loisirs et culture

• Patinoires intérieure et extérieure :	207 803 $
• Plages, ports de plaisance :	112 104 $
• Parcs et terrains de jeux :	312 682 $
• Bibliothèque :	138 947 $
• Spectacles et concerts :	129 283 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*900 819 $*

Frais de financement

• Intérêts :	315 782 $
• Autres frais de financement :	20 956 $
• Remboursement de capital :	757 228 $
• Remboursement fonds de roulement :	178 871 $
TOTAL ACTIVITÉ :	*1 272 837 $*

TOTAL DES DÉPENSES : 8 146 840 $

Saint-Donat

BUDGET DE L'ANNÉE 2004

CONSIDÉRANT que d'après le budget ci-haut, le Conseil aura à pourvoir à des dépenses de 8 146 840 $ incluant le remboursement devant être effectué à son fonds de roulement pour la somme de 178 879 $;

CONSIDÉRANT que les revenus non fonciers s'élèvent à 1 003 491 $;

CONSIDÉRANT que pour combler la différence, il est requis une somme de 7 143 349 $;

CONSIDÉRANT que l'évaluation imposable s'élève à 403 594 002 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 90-344 assurant la compensation pour l'eau et le service d'égout seront de 189 829 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 90-347 qui impose une tarification concernant les eaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu des règlements numéros 87-269, 87-277, 161, 86-251, 88-300, 90-332, 90-333, 91-363 et 92-382 seront de 205 690 $ pour l'année 2003 et pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout ;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par les règlements 92-371, 92-393, 93-413, 94-434 et 94-445, qui imposent une tarification concernant les eaux d'aqueduc de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu de ces règlements seront de 19 855 $ pour l'an 2003 ;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 89-324 seront de 898 042 $ pour assurer la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 03-616 pour le remboursement de travaux effectués au réseau d'égout des condos des Cimes en 2002 seront de 6 767 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 02-581 pour la confection de plans et devis pour les réseaux d'aqueduc et d'égout aux condos des Cimes seront de 3 480 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 03-625 pour la réfection du réseau d'égout aux condos des Cimes seront de 23 204 $;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 02-611 seront de 277 563 $ pour le contrôle des insectes piqueurs ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 86-251 est de 780 pieds ;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 87-273 s'élève à 38 992 800 $;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 88-300 est de 450 pieds ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-319 est de 420 pieds ;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 89-320 s'élève à 2 512 500 $;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-321 est de 377,53 mètres ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-332 est de 791.65 pieds ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-333 est de 414.5 pieds ;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-334 s'élève à 1 278 700 $;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-335 s'élève à 5 249 900 $;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-336 est de 586,01 mètres ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-376 est de 212.57 pieds ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393 est de 200,97 mètres ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393-1 est de 288,15 mètres ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 93-412 est de 1 645.45 pieds ;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 94-431 est de 1 645.45 pieds ;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 95-469 s'élève à 8 485 600 $;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 95-469-1 est de 3 267 pieds ;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 93-413 s'élève à 533 500 $;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par M. Serge St-Georges et unanimement résolu qu'une taxes générale de 1,30597 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité :

Une compensation, dont les différents montants sont fixés au règlement numéro 90-344 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et(ou) d'aqueduc de la municipalité.

Une tarification, dont les différents montants sont fixés aux règlements numéros 90-347, 92-371, 92-393, 93-413, 94-434 et 94-445 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et/ou d'aqueduc de la municipalité.

Une taxe spéciale au taux de 3,81931$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 86-251.

Une taxe spéciale au taux de 0,032697 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 87-273.

Une taxe spéciale au taux de 4,87155 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 88-300.

Une taxe spéciale au taux de 0,33572 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-319.

Une taxe spéciale au taux de 0,02492 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-320.

Une taxe spéciale au taux de 0,70723 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-321.

Une taxe spéciale au taux de 5,151 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-332.

Une taxe spéciale au taux de 4,25583 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-333.

Une taxe spéciale au taux de 0,48198 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-334.

Une taxe spéciale au taux de 0,05363 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-335.

Une taxe spéciale au taux de 0,05768 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-336.

Une taxe spéciale au taux de 13,55427 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393.

Une taxe spéciale au taux de 0,98213 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393-1.

Une taxe spéciale au taux de 0,12459 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les bien-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-412.

Une taxe spéciale au taux de 0,73537 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 94-431.

Une taxe spéciale au taux de 0,03459 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 95-469.

Une taxe spéciale au taux de 0,25864 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 95-469-1.

Une taxe spéciale au taux de 0,03187 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les bien-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-413.

Une taxe spéciale au taux de 2,22986 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les bien-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-376.

Une tarification de 150,38 $ par unité de logement soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 03-616.

Une tarification de 77,33 $ par unité de logement soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 02-581.

Une tarification de 515,65 $ par unité de logement soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 03-625.

Une appropriation de l'ordre de 133 779 $ sera effectuée à même le surplus libre de la Municipalité.

Une tarification, dont les différents montants sont fixés au règlement 89-324 soit et est imposée et sera prélevée de tout propriétaire occupant et (ou) non occupant ayant un ou plusieurs locataires, sous-locataires ou occupant, pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles.

Une taxe générale spéciale au taux de 0,04433 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité, pour les remboursements à effectuer au fonds de roulement.

Une tarification dont les différents montants sont fixés au règlement 02-611 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité pour défrayer les coûts reliés au contrôle des insectes piqueurs.

Toutes ces taxes seront prélevées selon l'évaluation ou le frontage ou l'unité étant ceux portés au rôle actuellement en vigueur ou selon la manière prévue aux différents règlements pour pourvoir aux dépenses prévues au budget ci-dessus.

Le budget ici adopté pour l'exercice financier de l'année 2004 sera publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité.

Adopté à la session du 18 décembre 2003.

Signé : Jean Robidoux
Jean Robidoux,
secrétaire-trésorier et directeur général

Signé : Pierre Poudrier
Pierre Poudrier,
maire

EXTRAIT véridique du livre des procès-verbaux, donné à Saint-Donat, ce 12 janvier 2004

Jean Robidoux,
secrétaire trésorier et directeur général

Les Fêtes des entreprises de Saint-Donat

La neige sur les toitures: quelques conseils de sécurité

La Régie du bâtiment du Québec rappelle au public que la neige et la glace en bordure des toits peuvent représenter un danger pour les personnes qui circulent autour des bâtiments. Par ailleurs, la pluie qui s'ajoute à la neige accumulée ainsi que la température douce qui fait fondre la neige peuvent provoquer l'effondrement des toitures et des balcons.

En ce qui a trait à la surcharge due à la neige, on utilise les charges de neige au sol pour déterminer les surcharges sur les toits. Ces charges sont établies à partir d'observations enregistrées par Environnement Canada sur une période qui varie de sept à 38 ans, selon les stations météorologiques. Le code national du bâtiment contient des données spécifiques à chacune des principales villes du Québec, et des informations sont disponibles auprès d'Environnement Canada pour les autres villes.

La Régie du bâtiment incite les propriétaires de bâtiments dont la toiture est voûtée ou arrondie à porter une attention spéciale aux charges de neige et à procéder au déneigement, surtout si la charge n'est pas répartie uniformément. Cette mise en garde fait suite à une décision récente de la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies de hausser les exigences du Code national du bâtiment touchant le calcul des structures de certains de ces bâtiments.

IMMO-NORD Ste-Agathe Tél.: 450-226-8881
Courtier Immobilier Agréé
49, du Val Simon, Morin Heights, Qc, J0R1H0

André Gaudet
Agent Immobilier Afilié

SECTEUR Saint-Donat
Bureau et télécopie: (819) 424-2714
Sans frais: 877-424-2714
andregaudet@bellnet.ca

Chambre de commerce de Saint-Donat

La Chambre de commerce de Saint-Donat aimerait remercier les Week-Ends des Couleurs d'avoir offert gratuitement les tours de carriole les 24 et 31 décembre 2003 qui ont été grandement appréciés de tous.

GOUTEZ AUX JOIES DE LA MOTONEIGE

sans payer le gros prix (achat)
SOLUTION?
LA LOCATION CHEZ:

SPORT ET MARINE MV
le plus gros centre de location de motoneiges à St-Donat
avec
plus de 30 MOTONEIGES
les fameuses YAMAHA
Les meilleures et les plus fiables au monde

Parlez-en à vos amis et réservez sans tarder

SPORT ET MARINE MV INC.
1108, Principale, Saint-Donat
424-3433

CLUB de PLEIN AIR de SAINT-DONAT Inc.
www.saint-donat.org/pleinair

Beaucoup de pain sur la planche pour 2004

Le Club de Plein Air de Saint-Donat continuera, au cours de l'année 2004, de remplir sa mission fondamentale qui est d'offrir à ses quelque 400 membres toute une panoplie d'activités axées sur l'exercice de saines pratiques de vie. Oui, nous continuerons d'aller jouer dehors, d'explorer ces forêts, ces montagnes, ces lacs et ces rivières qui font de Saint-Donat un milieu naturel si invitant et si fascinant. Oui, nous continuerons de clamer notre préoccupation pour la préservation de tous ces milieux et pour le développement harmonieux de notre patrimoine naturel. Les membres du club sont tous préoccupés par ces valeurs et savent s'impliquer dans leur communauté le temps venu.

Notre programme d'activités comprend de nombreuses sorties de raquette et de ski de fond tout au long de l'hiver. Le printemps venu, le club organisera à nouveau son grand tour cycliste des lacs Ouareau et Archambault. Le canot et le kayak seront de nouveau à l'honneur. En juin et juillet, on ira explorer les rivières l'Assomption et la Diable, dans le parc national du Mont-Tremblant. Le grand rassemblement de juin, soit la descente de la rivière Pimbina, est bien sûr aussi au programme de cette année. Le tennis municipal Desjardins offrira toute une gamme de services, en collaboration avec notre club. Finalement, notre comité de voile se promet de recruter encore plus de participants à ses régates hebdomadaires tout au long de l'été. Et que dire de nos " Samedis de bouger "?

Nous connaîtrons cette année un automne très, très chaud. Le club fêtera le 10ème anniversaire de son traditionnel " 100 km – Vélo/camping ". Cet événement sera à nouveau organisé en collaboration avec les autorités du Parc national du Mont-Tremblant, et devrait revêtir un cachet tout particulier.

Le Festival de la Marche

Le clou de la saison automnale sera sans contredit la venue à Saint-Donat du Festival de la Marche. Cet événement, d'envergure nationale, est parrainé par la Fédération québécoise de la marche. Le Club de Plein Air de Saint-Donat a été sélectionné à titre de club hôte pour l'année 2004. À cette occasion, on attend entre 500 et 1 000 amateurs de marche/randonnée qui envahiront nos hôtels, nos restaurants et évidemment nos sentiers tout au long d'un week-end de septembre. Donc, beaucoup de travail de préparation et de coordination en vue, et aussi d'intéressantes retombées économiques à court et à moyen terme pour notre région. L'écotourisme, ça peut être payant. Il s'agit d'y croire.

Si ce menu paraît alléchant, il n'en demeure pas moins qu'il nous reste de nombreuses inquiétudes en tête. Dans quel état seront nos sentiers après le passage des forestiers ? D'importants travaux sylvicoles doivent être réalisés au cours de l'hiver à proximité du sentier national, à l'ouest du mont Ouareau, dans la zone du lac Lemieux et du mont Kaaikop. On nous assure qu'une bande de protection de 30 mètres sera préservée de chaque côté du sentier. Va-t-on respecter cet engagement ? Et que dire du sentier de l'Inter-Centre qui mène au lac de l'Appel et passe à proximité du mont du Rocher ? Deux chemins forestiers le traversent désormais à courte distance l'un de l'autre ! Serons-nous en mesure d'amorcer des discussions constructives avec les autorités municipales locales et régionales, les représentants de la Chambre de commerce, les exploitants forestiers et les autres clubs utilisateurs du territoire ? Une table de concertation régionale s'impose. Qui en prendra l'initiative ? Qui aura la clairvoyance d'esprit nécessaire pour susciter l'élaboration d'un plan d'action intégrée de l'utilisation du vaste territoire donatien ?

Le Club de Plein Air de Saint-Donat a de nombreux projets dans ses cartons. Il serait temps que tous les intéressés soient conviés à exprimer leurs intentions et à faire valoir leurs plans d'action respectifs. L'action unilatérale des uns comme des autres, à commencer par celle de notre municipalité, ne sert pas toujours les meilleurs intérêts de notre communauté.

Jacques Cotnoir pour le Club de Plein Air

CLINIQUE SANTÉ DENTAIRE

Dr Philippe Martin, Chirurgien dentiste
664-A, rue Principale, Saint-Donat (Qc) J0T 2C0

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2004 !

RUMEURS ET NOUVEAUTÉS !

Je profite de la nouvelle année pour vous souhaiter une heureuse année 2004 et pour vous remercier de votre confiance depuis bientôt
9 ans.

Depuis le dernier été, de nouveaux visages se sont ajoutés à la clinique. Tout d'abord, c'est avec tristesse que nous avons appris le départ de notre secrétaire-administrative, madame **Johanne Bernard**. Celle-ci quitte pour réaliser un projet de garderie en milieu familiale. Nous lui souhaitons la meilleure des chances et nous la savons hautement capable d'offrir des services de qualité aux petits bout'choux. C'est madame **Micheline Marchand** qui complète l'équipe de secrétariat avec **Louise Laporte**, déjà connue à la clinique.

Un nouveau-né, **Émile**, fils de notre hygiéniste dentaire **Lysa Otis** est venu égayer notre automne. Nous souhaitons un bon congé parental à Lysa et attendons impatiemment son retour. Madame **Stéphanie Ritchie**, s'est ajoutée comme hygiéniste dentaire. Elle complètera un duo d'hygiéniste au retour de Lysa. C'est un retour au source pour Stéphanie, originaire de St-Donat, qui avait fait ses premières armes dans le milieu dentaire à la Clinique Santé Dentaire à titre d'assistante, comme emploi étudiant.

Mesdames Isabelle St-Amour, Martine Béliveau et Monia Therrien, complètent l'équipe d'assistantes dentaires. Nous leur souhaitons la bienvenue. Isabelle St-Amour est bien connue puisqu'elle était anciennement propriétaire du RC Vidéo. C'est une nouvelle carrière pour elle et elle a accompli avec brio l'apprentissage de ses nouvelles fonctions.

Pour ma part, moi, **Philippe Martin** entreprends la 9e année de ma pratique à St-Donat et j'apprécie toujours autant l'amabilité des gens de St-Donat. Depuis presque 3 ans je travaille également à l'hôpital de Joliette (CHRDL) à titre de dentiste auprès des patients hébergés ou internés en soins de longue durée physique et psychiatrique. Ceux qui me connaissent un peu, savent qu'avant d'aménager à St-Donat, j'ai pratiqué 2 ans la dentisterie en milieu hospitalier. C'est une pratique "un peu spéciale" mais j'y retire beaucoup sur le plan professionnel mais surtout, personnel. Depuis peu, j'ai été nommé chef du service au CHRDL. Devant une clientèle grandissante à St-Donat et de nouvelles responsabilités au CHRDL, j'ai dû condensé mes heures à St-Donat et j'ai recruté les Docteurs Sébastien Turcot et Michel Côté. Cela ouvre de nouvelles heures d'ouverture et augmente les disponibilités en fins de journée et de soirées. Je leur souhaite un aussi bel accueil que vous m'avez fait depuis 1995 et j'ai confiance qu'ils puissent maintenir un aussi haut standard de qualité de traitement et de personnalisation des soins que j'ai implanté à St-Donat.

Finalement, tous ces nouveaux visages ont apportés une période d'ajustement et d'adaptation et nous nous excusoons de certains délais, retards et imbroglios administratifs.

Dr Philippe Martin, chirurgien dentiste

RÉSOLUTIONS 2004 !

* Maintenir nos hauts standards de qualité de soins
* Maintenir une approche douce et personnalisée

Dr Michel Côté

Dr Philippe Martin

Stéphanie Ritchie

Dr Sébastien turcot

Toutefois, l'administrateur prend les résolutions suivantes:
* Être plus rigide dans nos politiques de paiements et tarification. Après avoir adopté une politique de paiement souple et convivial, une minorité à abuser de notre largesse et nous nous devons maintenant d'être plus strict.
* Diminuer notre présence en soirée si le nombre de rendez-vous manqué ou annulé sans raison valable continue à augmenter. Nous aussi, nous désirons passer du temps en famille et finir plus tôt au lieu d'attendre un patient sur trois, le soir. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'avais diminué mes heures en soirée en 2000...

DENTISTERIE GÉNÉRALE, FAMILIALE ET ESTHÉTIQUE

Le projet Jeunes Artistes à l'école de NDM reprend son envol

Par suite du succès de l'an dernier, les jeunes artistes de Notre-Dame-de-la-Merci revivront de nouveau une belle expérience. On se rappellera que les enfants de l'école ont vécu de grand moments d'émotion avec des artistes réputés de la région en expérimentant l'art pictural sous plusieurs formes. Ce projet, une première à NDM, s'était clôturé par un vernissage à la Maison des arts et de la culture de cette municipalité.

Cette année, les jeunes artistes deviendront auteurs de leurs propres bandes dessinées. " Ce projet colle parfaitement avec les objectifs de la réforme scolaire, explique Manon Derocher, marraine du projet. Il permet l'intégration des matières, l'interdisciplinarité et le développement d'un certain nombre de compétences transversales. "

Toute personne ou organisme intéressée à collaborer avec ce projet des jeunes est priée de contacter Manon au (450) 663-6324 ou par courriel : manon.derocher@sympatico.ca

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

Notre-Dame-de-la-Merci

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2004

Le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci a adopté, lors de sa session spéciale tenue le 15 décembre 2003, les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2004 qui se résument comme suit:

REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	1 224 770 $
Paiements tenant lieu de taxes	72 400 $
Autres revenus de sources locales	126 873 $
Transferts conditionnels	164 957 $
TOTAL	**1 589 000 $**
DÉPENSES	
Administration générale	358 962 $
Sécurité publique	185 071 $
Transport	575 317 $
Hygiène du milieu	143 976 $
Aménagement, Urbanisme & développement	101 615 $
Loisirs et culture	87 910 $
Frais de financement	136 149 $
TOTAL	**1 589 000 $**

Évaluation imposable = 75 598 465 $
TAXE FONCIÈRE = 1,535 $ du cent dollars d'évaluation réparti comme suit:
Administration générale = 1,2319 $ du cent dollars
Sûreté du Québec / Loi 145 = 0,1781 $ du cent dollars
Voirie locale / Loi 145 = 0,125 $ du cent dollars.

TAXE SPÉCIALE - Règlement 92-91 (complexe & garage municipal) = 0,0665 $ du cent dollars

TAXE SPÉCIALE - Règlement 171 (urbanisation de la route 125) = 0,0186 $ du cent dollars

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce dix-neuvième jour du mois de décembre 2003.

Jean Maurice Gadoury
directeur général et secrétaire-trésorier

Le mot du maire de NDM

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En ce début de la nouvelle année 2004, je souhaite à nos contribuables mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité et vous réitère mon engagement, ainsi que celui des membres du Conseil, à servir les destinées de Notre-Dame-de-la-Merci avec rigueur, transparence et disponibilité. Nous avons confiance en notre municipalité et en notre population qui est là pour nous seconder. Cette complicité doit refléter la fierté d'être merciens et merciennes!

Lors de la session spéciale du 15 décembre 2003, le Conseil a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2004. Cet exercice prévoit des déboursés de 1 589 000 $ par rapport à 1 491 259 $ l'an dernier . Nous devons indexer nos budgets avec l'augmentation de l'indice du coût de la vie, l'ajustement de l'ensemble de l'enveloppe salariale, la mise en application du plan de gestion des matières résiduelles et l'ajout d'une somme de 35 000 $ supplémentaires destinés à la réparation de nos chemins (total : 115 000 $).

Nos besoins sont considérables, mais nous limitons à 0,08 $ par 100 $ d'évaluation la hausse du taux global de la taxe foncière, tenant ainsi compte de la capacité de payer de nos contribuables. Il est évident que nous ne pourrions faire ce que nous projetons avec les mêmes revenus que l'an passé. Fait à noter : nous ne nous lançons dans aucun projet coûteux, mais nous concentrons plutôt nos efforts à nous donner des services améliorés et à répondre aux besoins d'une saine gestion contemporaine de la municipalité.

Nous demeurons à l'affût de tout programme d'aide gouvernementale; d'ailleurs, nous avons formulé une demande d'aide financière de 75 000 $ pour la réparation de notre salle communautaire. Notre demande est à l'étude, et nous espérons recevoir cette aide précieuse. Nous formulons nos besoins au ministre des Transports concernant la réparation de nos routes et demeurons dans l'inconnu quant aux intentions et aux disponibilités monétaires du gouvernement du Québec.

En résumé, pendant que nos demandes demeurent à l'étude, nous devons procéder modestement et ce, avec nos moyens limités!

Vous souvenez-vous qu'au début de mon mandat, je me suis engagé à mieux sécuriser nos secteurs résidentiels et améliorer la sécurité contre les incendies? Eh bien, c'est avec fierté que j'informe les résidants du Lac Blanc qu'enfin, notre point d'eau (borne d'incendie sèche) a été aménagée le 19 décembre dernier afin d'assurer une meilleure intervention de nos pompiers pour cette agglomération qui compte 141 maisons. " Ne n'est pas fini, ce n'est qu'un début " comme le dit la chanson. En effet, nous récidiverons dans les secteurs du Lac Castor et du Lac Lafrenière où nous retrouvons des regroupements résidentiels importants. Puis viendront s'ajouter les Lacs Arthur, Sauvage et du Marcheur. Selon nos disponibilités budgétaires, nous maintiendrons de cap afin de couvrir l'ensemble du territoire de façon adéquate. Cela est primordial.

Je termine ma chronique en disant merci à Mme Ruby DeCastegnier (Le Courrier du père Noël) d'avoir contribué si généreusement à la joie des enfants de NDM, sans oublier le lui redire merci d'avoir habillé plusieurs petits pour l'hiver. Enfin, encore merci d'avoir offert toute cette nourriture à nos citoyens plus démunis lors de sa distribution de paniers de Noël. Il est réconfortant de savoir que nous côtoyons tous les jours un personne telle que toi, Ruby. Nos félicitations à toi ainsi qu'à ton équipe de lutins qui œuvrent en silence et sans relâche pour le mieux-être de notre communauté.

Pstt! Notre brunch de Noël à NDM fut un succès total. Merci à Julien Alarie et aux bénévoles… une tradition à maintenir! Bravo aux traiteurs André et Line (Resto du Lac Blanc).

Au revoir et à très bientôt.

BRAVEZ LE FROID À PEU DE FRAIS. 2004

Echo Hatchback CE

169$ par mois/location 60 mois** Transport et préparation inclus Comptant de 667$ Option 0$ comptant également disponible à la location

À partir de 12 995 $*

Echo berline

169$ par mois/location 60 mois** Transport et préparation inclus Comptant de 1 836$ Option 0$ comptant également disponible à la location

À partir de 14 080 $*

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.toyota.ca

TOYOTA au coeur du coeur sans fin

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. † Offres de location au détail valables sur les modèles Echo Hatchback CE 2004 (JT123M AA) et Echo berline 2004 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 194,39$, taxes incluses, et dépôt de sécurité de 200$ pour des termes de location de 60 mois pour l'Echo Hatchback CE 2004 et l'Echo berline 2004, éligibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ (Echo Hatchback CE 2004 et Echo berline 2004) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. * PDSF pour les modèles Echo Hatchback CE 2004 (JT123M AA) et Echo berline 2004 (BT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 février 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Municipalité d'Entrelacs

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS

En vertu des dispositions de l'article 957 du Code municipal, AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité d'Entrelacs, qu'à la séance tenue le 19 décembre 2003, le budget de l'année 2004 à dûment été adopté comme suit:

BUDGET 2004

RECETTES
Taxes----------1 169 947 $
Lieu de taxes----------55 918 $

TOTAL DES RECETTES--1 225 865 $

DÉPENSES
Administration générale-------293 039 $
Sécurité publique----------175 150 $
Transport----------447 797 $
Hygiène du milieu----------107 409 $
Urbanisme et mise en valeur--100 200 $
Loisirs et culture----------101 870 $
Affaires financières----------400 $

TOTAL DES DÉPENSES----1 225 865 $

- Taxe foncière générale: 1.11 $ par cent dollars d'évaluation pour le budget général du fonds d'administration
- Taxe foncière générale: .18$ par cent dollars pour payer la facture de la Sûreté du Québec
- Une compensation afin de pourvoir au paiement des travaux spéciaux de réparation des chemins: 40.00 $ par immeuble "Terrain vacant" 80.00 $ par immeuble "Tous les autres terrains"
- Une compensation pour le service de cueillette, de transport et de disposition des ordures ménagères
  - De 100.00 $ pour les immeubles résidentiels
  - Pour les commerces selon les catégories d'usagers déterminés par le règlement 2003-440.

DONNÉ À ENTRELACS, ce 05 janvier 2004

Claude Comtois
Secrétaire-trésorier et directeur général

EXCAVATION
F. PIGEON
et Associé

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis. Bonheur, Santé et prospérité.

François Pigeon, Gilbert Boyer et leurs employés

- Fondation
- Champ d'épuration
- Ligne d'eau et égoûts
- Chemin
- Transport en vrac
- Sable, gravier, pierre, etc.
- Démolition
- Commercial, résidentiel

2100, rte 125, NDM
424-2450

Ste-Agathe
326-7967

Art Boréal au fil des semaines

Je continue de vous raconter nos ateliers. L'article de décembre m'a fait rencontrer des gens qui tous, me posaient la même question : vos rencontres semblent très intéressantes, mais qu'est-ce que c'est exactement l'Art Boréal? Eh bien, c'est un groupe de femmes et d'hommes intéressés par l'aquarelle, l'acrylique, l'huile ou les techniques dites mixtes qui se retrouvent le lundi, aux deux semaines, pour créer et discuter ensemble. Chez nous, qui dit création ne dit pas abstraction, intellectualisation, mais plutôt mouvement, plaisir et découverte. Oui, le rire teinte nos toiles et nos goûters pris au bout d'une de nos tables de travail que l'on aura bien sûr dépouillées de leurs bols d'eau et des pinceaux.

Faut-il avoir déjà une bonne feuille de route ? Mais non! Des artistes fort connus et estimés qui exposent dans des galeries tout aussi connues sont là chaque fois. Pourtant, une nouvelle venue, puis une autre, puis une autre encore arrivent, et tout le beau jeu de couleurs, de formes, de forces et de certitudes se trouve questionné.

Il a été décidé que cette année, nous procéderions par thèmes. En décembre, nous avons travaillé sur ce qui est vivant (plutôt vaste, non ?) et sur une couleur. La couleur jaune est sortie de la boîte à suggestions. Aucun lien bien sûr, mais c'est ce qui est amusant et déstabilisant.

Une anecdote ? Madeleine Labelle nous a présenté une toile absolument magnifique : des plumes jaune vif en avant-plan qui vibrent avec un tel mouvement et dans une telle lumière que peu à peu apparaît une vraie forêt au moment de l'été indien. Se distinguent des mélèzes, un petit frimas, une tente de shaman. Le mari de l'artiste, consulté tout de suite après sa sieste, a dit : " C'est drôle, moi je vois un gars qui passe sur un vélo et qui fait bye bye ". Vous connaissez la phrase : nul n'est prophète…

Ghyslaine Lefrançois a fait une toile impressionniste intitulée Chant de blé qui avait les couleurs de la Provence (jaune de Naples et lavande). Quelle écriture personnelle! Céline Gingras, elle aussi, nous a montré un boisé de septembre que l'éclairage, étrangement, rendait invitant, brillant ou tout sage, immobile et ocre. Madeleine Saint-Amour avait, quant à elle, une symphonie de flamboyants perroquets où se mêlaient le rouge, le jaune et le vert qui nous a tous interpellés.

Louise Ferland nous a fait découvrir tout un monde, celui de la symbolique de l'Europe de l'Est qu'on voit habituellement reproduite sur les œufs de Pâques. Si le fils aîné d'une famille offre toujours son premier œuf à sa mère, tout le monde peut y aller de sa création. Le cheval et le cerf symbolisent l'autorité, la richesse et la victoire. Les épis de blé et les branches de sapin disent la jeunesse et la santé, les oiseaux parlent de fertilité et de matérialisation des rêves, et tout ce qui est jaune amène bonheur, charité et moisson abondante.

Finalement, Jean-Charles Aubin a volé la vedette. Il nous a raconté presque toute sa vie! Photos d'époque, articles de journaux, citations dans des livres et document vidéo. Il est impossible de dire ici tout ce que cet artiste a apporté au monde de la création, et tout ce que son épouse et sa famille ont dû réinventer comme mode de vie. Il faut qu'un jour un livre paraisse pour que ses costumes de théâtre et ses masques ne soient pas oubliés. Savez-vous que les mocassins de Donalda, personnifiée par Andrée Champagne, avaient été faits par notre Jean-Charles ainsi que ceux de la série télévisée LeMoyne d'Iberville ?

Bon, j'arrête ici, mais j'ose espérer que vous avez encore plus le goût de nous fréquenter. Venez nous visiter à la Maison de la Culture le 26 janvier, sinon, plus tard dans la saison. Il suffit d'apporter sa curiosité, son goût des couleurs et son histoire personnelle. Peut-être aussi de quoi faire un petit pique-nique sur un bout de table.

Nicole Lajeunesse

Louise Ferland présentant sa toile inspirée des symboles ukrainiens.

Plus de 60 personnes au party de Noël de FAM

Je tiens d'abord à vous remercier tous et toutes pour votre merveilleuse participation au souper de Noël organisé par le regroupement des Femmes Actives Modernes de Saint-Donat (FAM). Nous étions un peu plus de 60 personnes. Votre contribution était indispensable à la réussite de cette soirée, et vous étiez tout simplement des participants en or, animés de gaieté, qui ont uni leurs voix à l'unisson ou presque… avec Jean-Guy Morin et Louise Desrochers afin de chanter de beaux chants de Noël.

Merci à Louise qui a mis beaucoup de cœur et d'énergie à préparer cette soirée, ainsi qu'à M. Morin qui nous a offert une belle performance. Plusieurs d'entre vous avez gagné des prix grâce à la générosité de la SAQ, de Vienneau Sports, du Salon Influence Coiffure, Dollar En Fête et du restaurant Chez Hayes. Bravo et merci à nos généreux commerçants.

Je m'en voudrais de ne pas souligner le fantastique travail de Mmes Suzanne Lafrenière, Lina Gaudet, Nicole Larose, ainsi que leur conjoint, pour la réalisation de la magnifique crèche de Noël des Femmes Actives de Saint-Donat. Je vous rappelle qu'il y a un concours organisé par la Chambre de commerce de Saint-Donat pour désigner votre crèche coup de cœur.

Sondage! Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de nous faire parvenir votre sondage complété avant le 15 janvier à FAM, 284, rue St-Paul, Saint-Donat J0T 2C0.

Nous ferons relâche en janvier, mais nous vous attendons en grand nombre vers 18h le mardi 16 février prochain, au restaurant Taï-Pan, pour entendre une représentante de l'Ombre-Elle nous parler de sensibilisation à la dévictimisation.

Pour l'année qui vient, FAM vous souhaites des rêves à n'en plus finir, l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns, des passions, des silences et, au réveil, des chants d'oiseaux mêlés à des rires d'enfants. Puissiez-vous, à travers ces rêves, oublier ce qu'il faut oublier et aimer ce qu'il faut aimer (texte inspiré de Jacques Brel). Pour nous rejoindre: 424-3170.

Marie Phaneuf, secrétaire

Paradis du Quad

Le Club Paradis du Quad de Saint-Donat a participé au défilé du père Noël avec son thème des Trois Petits Cochons : amusant, rigolo et réchauffant. Nos trois figurants s'en sont donné à cœur joie autour du char allégorique. Bravo à Ruby et son équipe qui organisent ce beau défilé depuis des années.

Parlons prudence. Durant la période des Fêtes, nos patrouilleurs ont aperçu des quads et motoneiges traînant des enfants dans des traînes sauvages et traîneaux, de type trois skis, dans la rue. Ce plaisir momentané ne risque-t-il pas la vie de vos enfants? Êtes-vous conscients des risques? Nous invitons tous et chacun à faire preuve de prudence avec son quad ou sa motoneige.

Le 7 février prochain, nous organisons une sortie aux flambeaux. Tous les quadistes sont invités. Le départ se fera à 16h30 du restaurant Le Flambeau. Le coût est de 5 $ par inscription. Nous roulerons vers le dépanneur du lac Croche, puis vers Notre-Dame-de-la-Merci. Nous reviendrons au dépanneur du lac Croche vers 20h. Nous pourrons y prendre un souper (poulet frit, pizza, sandwiches etc.). Bienvenue à tous.

Nous espérons que cette année 2004 soit pleine de santé et de bonheur pour vous et votre famille.Il y aura journée porte ouverte le 25 janvier pour tous les quadistes de Saint-Donat et région. Enfin, venez nous rencontrer, les patrouilleurs, en prenant un bon café au relais du dépanneur du lac Croche.

La direction et les membres

Les cadets de l'air sont de retour

Durant décembre, les cadets de l'air de Saint-Donat ont participé à deux activités d'importance, soit le défilé du père Noël et la guignolée des Chevaliers de Colomb.

Le 13 décembre, ils se sont réunis en après-midi pour la construction du char allégorique du défilé. Tout s'est passé dans la bonne humeur, les cadets ayant apporté leur lunch pour partager et manger en groupe durant les préparatifs. Ils ont paradé en uniforme dans le défilé. Ils ont également pris part à la distribution des paniers de Noël lors de la guignolée du 20 décembre. Le 19, c'était la parade du commandant. Le cadet du mois a été désigné. Il s'agit de Sébastien Bélanger. On a tenu le tirage de trois articles, soit le jeu de toc, un sac à lunch isolant et une paire de jumelles. Les billets vendus pour le tirage de la dinde de Noël ont fait une heureuse gagnante : Isabelle Gilbert.

Enfin, la campagne de financement par la vente des billets de l'Auto-cadets tire à sa fin, et l'instruction du vendredi soir a repris le 9 janvier au sous-sol de l'église. ❑

Âge d'Or St-Donat

Cher amis de l'Âge d'Or, au nom du conseil, je tiens à vous souhaiter une très belle année 2004. La santé et la sérénité, nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Nous avons repris les activités et souhaitons votre présence les mardis et jeudis après-midi à notre local, au sous-sol de l'église. Procurez-vous des billets pour le souper de la St-Valentin. Réservez votre dimanche du 8 février : un souper BBQ au coût de 10 $ pour les membres et de 15 $ pour les non-membres. Pour renseignements : Jeannine Lippé au 424-1205 ou Huguette Nadon au 424-5467.

Notre prochain bingo le jeudi 22 janvier, et les suivants les jeudis 12 et 26 février. Nous continuons les soirées de bridge du mercredi soir à 19h15. Membres : 2 $. Bienvenue à tous et au plaisir.

Monique Brosseau, secrétaire

Le mot du maire d'Entrelacs

Savez-vous qu'il existe une période de 51 semaines entre le Jour de L'An et la Noël d' une même année? Cette période est remplie de célébrations qui nous font rêver : la St-Valentin, Pâques, la Saint-Jean-Baptiste (déjà l'été) etc.

À ce stade, il fait bon rêver, n'est-ce pas! Pour la réalité, je profite de ce premier mot du maire pour vous réaffirmer mes voeux pour 2004 d'une Bonne et Heureuse Année avec toute la santé possible. Attaquons l'année avec un esprit et un coeur ouverts sur tout ce qui nous entoure.

Bon vent bonne mer à tous

IRN
IMPRESSIONS RIVE-NORD INC
1-877 662 – 6263
vous souhaite ses meilleurs voeux ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année!
Pierre Daigneault

HORAIRE:
LUNDI: 9h à 12h et 13h à 18h
MARDI: 9h à 12h et 13h à 18h
MERCREDI: FERMÉ
JEUDI: 9h à 19h
VENDREDI: 9h à 20h
DIMANCHE: 10h à 12h et 13h à 17h

Ludwicka Jadwiga Pharmacienne Chertsey

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

12 lettres: CROIX ROUGE

Afghanistan
Aider
Bénévoles
Cause
Don
Eau
Feu
Financement
Guerre
Incendie
Inondations
Iraq
Linge
New York
Nourriture
Ouragan
Repas
Sinistres
Urgence
Vêtement

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	O	N	D	A	T	I	O	N	S	S
2	B	O	K	R	O	Y	W	E	N	O	I	I
3	E	U	I	E	G	N	I	L	U	N	T	N
4	N	R	R	E	P	A	S	R	I	U	N	C
5	E	R	Q	A	R	I	A	S	E	R	E	E
6	V	I	F	D	N	G	T	R	A	G	M	N
7	O	T	E	O	A	R	R	I	T	E	E	D
8	L	U	U	N	E	E	D	E	R	N	T	I
9	E	R	A	S	U	E	S	U	A	C	E	E
10	S	E	E	G	R	V	E	N	T	E	V	I
11	O	N	A	T	S	I	N	A	H	G	F	A
12	F	I	N	A	N	C	E	M	E	N	T	N

CONCEPTION: BERNARD THERRIEN

ALTITUDE-EN-CROISÉ

Décembre 2003

André DEROUIN

HORIZONTALEMENT

1. Venue du Messie – Fleuve de Russie.
2. Qualité de ce qui est vrai – On en mange à Noël et au Jour de L'An.
3. Fautes – Le 25 décembre.
4. Premier vigneron – Couturier français mort en 1957 – Pronom personnel.
5. Terre-Neuve – Ramènent à une valeur moindre.
6. Laval en est une – Nés.
7. Pellicule – Pronom personnel – Sélénium.
8. Or – Bonne entente.
9. Est autorisé à – Coule en Égypte – Ornement.
10. Rivoirs.
11. Perturbation climatique d'extension mondiale associée à ce courant, El... – Épier.
12. Prend des notes rapidement – Mesurer du bois.

VERTICALEMENT

1. Période liturgique où l'Église se prépare à la fête de Noël – Arbres de Noël.
2. Pronom féminin – Institut de technologie.
3. Rose – Parcouru – Vase.
4. Désavoué – Réflexe.
5. Enquête – Molybdène.
6. Siestes.
7. Pièces de monnaie – Invoqués.
8. Notre-dame – Grillent.
9. Sous un navire en radoub – Transpirer – Page d'un journal.
10. Messages – Proportionner.
11. Monument de Paris – Strict.
12. Vaurien – Existes.

La solution du mois de novembre

T	O	U	S	S	A	I	N	T	■	E	R
A	B	R	U	T	I	S	S	A	N	T	E
■	N	U	I	R	E	■	J	U	I	N	■
A	U	S	S	I	■	D	C	■	A	A	R
R	B	■	S	E	V	I	■	R	I	■	A
M	I	S	E	R	E	U	X	■	S	E	C
I	L	E	S	■	I	R	■	S	E	M	I
S	A	N	S	O	N	N	E	T	S	■	N
T	T	■	E	P	E	E	■	A	■	N	I
I	I	I	■	T	■	S	A	S	S	E	E
C	O	R	D	E	S	■	P	E	T	O	N
E	N	E	■	R	E	V	I	S	O	N	S

ARCHITECTE

ANDRÉ LÉONARD O.A.Q.
ARCHITECTE

15 CHEMIN ST-GUILLAUME ST-DONAT 819-424-5781
51 AVE DES GOUVERNEURS REPENTIGNY 450-581-7845

ARPENTEUR

ALAIN CLEC'H
Arpenteur-Géomètre — Québec Land Surveyor
Ouvert du lundi au vendredi : 9 h 00 à 17 h 00
Le samedi : 9 h 00 à 14 h 00
519, Principale
St-Donat, Qué. J0T 2C0
Bur. : (819) 424-2815/3519
Fax : (819) 424-5478

ASSURANCES

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

Sylvie-Anne St-Amour
et François Lafrenière
C.d'A.Ass

ASSURANCES
Lafrenière et St-Amour Inc.
COURTIERS

617, rue Principale • Saint-Donat
(819) 424-3115
Sans frais: 1-888-791-3115
Télécopieur: (819) 424-7251

ING ASSURANCE

Vézina, Forget et Associés Inc
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS
327, rue Principale
Saint-Donat (Qc) • J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2311
Fax: (819) 424-5362

AVOCATS

DUNTON RAINVILLE
AVOCATS

Poursuivant la pratique de
Coutu Bastien & Associés
Avocats

422 A, rue Principale
Saint-Donat J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-2132
info@duntonrainville.com

COMPTABLES

DAGENAIS, LAPIERRE, SIMARD ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS

Mario Simard, C.A.
Associé

922, RUE DE LIÈGE EST
MONTRÉAL, QUÉBEC
H2P 1L1
Téléphone: (514) 387-8140
Télécopieur: (514) 387-6334

422 A, RUE PRINCIPALE
SAINT-DONAT, QUÉBEC
J0T 2C0
Téléphone: (819) 424-3454
Télécopieur: (819) 424-1574

CGA
Yves de Carufel, c.g.a.
Comptable général Licencié

1960, boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2N5
Tél.:(450) 229-2346
Télécopieur:(450) 229-1055

472, rue Principale
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
tél.:(819) 424-3135

CONSTRUCTION

CONSTRUCTION UNI-FORME INC.
R.B.Q.: 8242-3849-45
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
GRATIEN OUELLET
450-432-8885 (819) 424-3411
(819) 808-9056
EMAIL:gregg.@videotron.ca
COFFRAGE DE BETON

ÉBÉNISTE

Ébénisterie Jarry

- *Fabrication artisanale et reproduction de meubles*
- *Portes d'armoire sur mesure*
- *Réparation de chaise, table, etc.*
- *Article de bois pour peinture artisanale*

38, rue Emmanuel • St-Donat
(819) 424-1378

ÉLECTRICIEN

Tél.: 424-5599
Gaston Blais
ENT. ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
2017, Route 125 Notre-Dame-de-la-Merci

EXCAVATION

Les Excavations St-Donat inc.
Bernard Lambert RBQ: 2626599116
SPÉCIALITÉ:
Installation de fosses septiques
Enlèvement de la neige
(819) 424-2821
418, rue Du Collège
C.P. 305, St-Donat

MINIS PELLES HYDRAULIQUES J.L. enr
Jean Léveillé, prop.
- **Terre**
- **Gravelle**
- **Pierre**
- **Drainage**
- **Terrassement**
- **Camion 6 roues**

(819) 424-3095
SAINT-DONAT J0T 2C0

INGÉNIERIE

MLC associés experts conseils
Experts conseils en ingénierie
Génie municipal
Structure
Mécanique
Électricité

- **Laval:** 1200 boul. Chomedey, #950 / Tél.: (450) 687-7077
- **Montréal:** 400 av. Laurier ouest, #400 / Tél.: (514) 948-6105
- **Joliette:** 440, rue de Lanaudière / Tél.: (450 752-2609

Robert N. Cloutier, ing. président
St-Donat / (819) 424-4877

IMMOBILIER

La Capitale Saint-Donat
Courtier immobilier affilié
lacapitalesaintdonat.com

Monique Bérubé
Agente immobilière affiliée

472, Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
Bur.: (819) 424-2443
Mtl: (514) 286-7058
Téléc.: (819)-424-3319

NOTAIRE

Me RAYMOND M. SIGOUIN
L.L.B., D.D.N.
Me MARIE-CLAUDE RAYMOND
L.L.L., D.D.N.

RAYMOND & SIGOUIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUE

430 Principale, C.P. 400 (Place Monette), St-Donat
Tél.: (819) 424-2272 • Fax: (819) 424-1574

PEINTRE

LES ENTREPRISES GÉRALD COMTOIS

LES ENTREPRISES
GÉRALD COMTOIS INC.
Entrepreneur - Peintre
Tél.: 819-424-3761
Cell.: 514-594-1263
Fax: 450-471-9247
« Licence RBQ: 1643-4979-88 »

PHARMACIE

Julie Joanis
PHARMACIENNE
398, rue Principale, St-Donat (Qc) J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-2626
Heures d'ouverture
Lundi au jeudi: 9h à 17h30 • Vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h • Dimanche: 10h à 16h
ASSOCIÉE À Obonsoins

RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES

Résidence
Manoir St-Donat
Pour un chez-soi sécuritaire et chaleureux
Résidence pour retraités autonomes
600, rue Desrochers, St-Donat J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2200
Fax: (819) 424-2734
PIERRE POUDRIER, prop.

B&B
Halte aux Petits Oiseaux
À ST-DONAT
RÉSIDENCE POUR PERSONNES AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES
Chambre simple ou double avec salle de bain privée, service de transport et infirmière sur place
Françoise & Jean
631, rue Allard • St-Donat 424--3064

SERVICES

POLARIS®
L'Évasion Plein Air
VENTE ET SERVICE
LOCATION
MOTONEIGES • VTT
CENTRE DE LOCATION ST-DONAT
659 Principale Tél.: 424-2124 • Fax:424-9908 Saint-Donat

CENTRE DE LOCATION
DÉPOSITAIRE WHITE
ST-DONAT
LOCATION D'OUTILS
VENTE & RÉPARATION
TONDEUSES, SOUFLEUSES, TRACTEURS, TRONÇONNEUSES
Tél.: 424-2124 • Fax:424-9908
659 Principale **Saint-Donat**

Nouveau proprio chez RC Vidéo

C'est Robert Paquet qui prend la relève en tant que nouveau propriétaire de RC Vidéo à la Place Monette, à Saint-Donat. Originaire de la région de Québec, il a travaillé plusieurs années en Abitibi pour maintenant s'installer à Saint-Donat comme résidant permanant.

PETITES ANNONCES
(819) 424-2610
• Annonce encadrée:.....10$
* Payé après parution:.....+1$

À LOUER

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, stationnement privé, informations: 321-9897

BUREAU À LOUER

Bureau à louer à partir du 1er février au 720 Principale. 300$/bureau/mois, 424-3220 demandez Alain ou Sylvie

RECHERCHE

Cherche maison à louer dans le village de St-Donat, pour 2 personnes. Appeler 424-1471

BRONZAGE

Obtenez un bronzage naturel en 15 minutes. Bronzage par jet qui dure environ 2 semaines. Pour plus d'informations, communiquer avec Gisèle au 424-4136

DIVERS À VENDRE

Lit 2 étages, blanc, lit simple (haut), double (bas), matelas inclus. 250 $ 424-1884

Parc Fisher Price (2 étages), poussette GRACO, siège d'auto pour bébé, chaise haute, petite chaise portative 424-1471

Chevrolet Venture 2001, 26 000 km, rouge, 4 pneuse hiver, 4 pneus été, vitres électriques, portes électriques, air climatisé 424-1471

CHANGEMENT DE NOM

Changement de nom - De: Keun Suk HAN à Francis HAN. 61, Tong 1L RO, St-Donat, Québec, J0T 2C0

MÉNAGES

Attention, Attention, petits et grands ménages pour résidents et chalets. Je suis fiable et avec de bonnes références et expérience. Contacter Linda au 424-4215

COURS DE
KUNG-FU
YOGA
JEET-KUNE-DO

Vincent Pronovost
(819) 424-4218

PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE

Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée.

V.A.M.

Le Bottin donatien maintenant sur Internet

par Pierre FORGET, programmeur-informaticien

Pour faire suite à la chronique du mois passé, nous avons le plaisir de vous annoncer que le Bottin donatien (marque de commerce appartenant à Altitude Communications inc.) est maintenant disponible sur Internet. Vous pouvez y accéder avec votre PC ou MAC à l'adresse suivante : www.st-donat.com/bottin-francais.html et sur votre téléphone cellulaire à : www.st-donat.com/mobile/bottin/francais.wml. Si vous avez un téléphone de dernière génération, vous pouvez aussi le visualiser à : http://www.st-donat.com/mobile/bottin/francais.html. Cette adresse est aussi valide pour votre PC ou MAC.

Sur le site cellulaire, la recherche s'effectue avec les chiffres correspondants aux lettres du clavier du téléphone. Si vous recherchez " Journal ", par exemple, vous n'avez qu'à entrer les chiffres 5687625. Vous pouvez aussi entrer seulement le début du mot, et cela fonctionnera, mais vous obtiendrez probablement plus de résultats. Donc, si vous n'avez pas accès à un bottin de papier, votre cellulaire devient alors un outil indispensable s'il est configuré pour Internet. Qu'attendez-vous pour prendre un forfait Internet mobile? Ou changer votre téléphone cellulaire? Ils les donnent maintenant, ou presque.

Sur le site Internet, il est aussi possible de faire une recherche inversée avec les quatre derniers chiffres du numéro de téléphone. Par exemple, si vous inscrivez 2610 dans la case, vous obtiendrez toutes les inscriptions qui ont rapport au Journal Altitude et leurs services. Il est aussi possible d'envoyer une nouvelle inscription, un changement ou une radiation du bottin avec le formulaire au bas de la page Internet ou en retournant au Journal Altitude le coupon à cet effet dans les dernières pages du Bottin donatien. Le Journal Altitude s'assurera toutefois de la véracité des informations fournies.

Sur le site cellulaire, certains numéros possèdent un lien, de sorte que la composition du numéro se fera automatiquement si vous cliquez sur le lien, sans avoir besoin de " pitonner " tous les chiffres. Veuillez contacter Le Journal Altitude si vous désirez obtenir cette fonctionnalité pour votre numéro personnel ou d'affaires.

Du point de vue utilisation du cellulaire, les Japonais et compagnie, de par leur nature techno, ont beaucoup d'avance sur nous. Mais Saint-Donat montre la voie!

LIGUE DE QUILLES BOULE D'OR

Classement au 25 décembre 2003

RANG	CAPITAINES	COMMANDITAIRES	TOTAL POINTS
1	C.LABARRE	*REST. LE COIN*	80
2	G.TARDIF	*REST. PETITE MICHÈLE*	65
3	L.L-TARDIF	*REST. M. PIZZA*	56
4	H.BAUREGARD	*LE JARDIN GREC*	54
5	R.AUCLAIR	*REST. CHEZ HAYES*	53
6	C.LAFOND	*REST. CUISTO DU NORD*	52

CERCLE DE BRIDGE DONATIEN

RÉSULTATS COMBINÉS
SESSION DU 29 DÉCEMBRE 2003 • 13 tables

	AM	PM	TOTAL
1 • C.BOUTIN - M.J.OVERWEEL	213.50	152.50	366
2 • L.CORDEAU - R.PICARD	199.50	146.50	346
3 • A.CHRÉTIEN - L.CHRÉTIEN	192	141.50	333.50
4 • T.GRIMARD - F.SANSREGRET	161.50	157	318.50
5 • N.LAFLEUR - J.PÉLOQUIN	164	141.50	305.50
6 • J.BROSSEAU - M.BROSSEAU	177	128	305
7 • R.SOUCIE - J.LABRÈCHE	159	144	303
8 • C.FORGET - M-GAUTHIER	151	149.50	300.50
9 • J.BRUNEAU - H.LAVOIE	164.50	136	300.50
10• J.VANGEENHOVEN - A DELISLE	159	141	300

MétéoMAPP

Notre pronostiqueur Chapman Mapp voit beaucoup de vent dans sa boule de cristal. Ainsi, les 8 et 9 janvier, il prévoit du froid et de forts vents, suivi d'une tempête de neige du 10 au 13. Et du 14 au 19, de la pluie glaciale. Du 20 au 24, nuageux et venteux, puis du 25 au 27, retour du soleil masqué de nuages. Il y aurait les 28 et 29 un important dégel, alors que du 31 janvier au 8 février, très froid, ensoleillé et venteux. Il ne devrait pas avoir tombé trop de neige en janvier. Au moment d'aller sous presse, il est tombé 177,8 cm (70") de neige, et il en resterait 76,2 cm (30") à venir.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

M.S.G.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

V.A.M.

Semaine internationale de la sécurité en motoneige

La ministre des Transport du Québec, Mme Julie Boulet, et les corps policiers tiennent chaque année une campagne de sensibilisation à l'intention des motoneigistes. Le ministère des Transports participe durant la semaine se terminant le 17 janvier à la Semaine internationale de la sécurité en motoneige, en partenariat avec la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ).

Mme Boulet profite de cet événement pour annoncer une aide financière de 49 500 $ à la FCMQ pour le financement de la patrouille spéciale de 18 bénévoles qui sillonneront neuf régions du Québec, comparativement à six la saison dernière. Ces bénévoles, experts de la motoneige, sensibiliseront les motoneigistes à la prudence par une approche préventive. Dans le cadre de certaines interventions, ils pourront aussi être accompagnés d'agents de la SQ.

Nouvelle direction générale au CRSBPL

Le conseil d'administration du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBPL) des Laurentides annonce la nomination de Mme JoAnne Turnbull comme nouvelle directrice générale de l'organisme. Elle remplace Marcel Bouchard qui a pris sa retraite.

Mme Turnbull a été embauchée à la suite d'un concours public tenu en septembre. Elle est bibliothécaire professionnelle depuis 1987 avec, entre autres, neuf années d'expérience à la tête d'une bibliothèque publique. Elle a été très active au sein de l'Association des bibliothèques publiques de l'île de Montréal comme présidente.

Les calendriers de chasse et pêche 2004-05 sur Internet

Depuis décembre, les amateurs peuvent prendre connaissance des calendriers de chasse et de pêche pour l'année 2004-2005 sur le site Internet de la Société de la faune et des parcs du Québec à l'adresse suivante : www.fapaq.gouv.qc.ca

La Société souhaite à tous les pêcheurs et chasseurs une bonne et fructueuse année 2004.

Remerciements à la Vierge Marie, Sacré-Cœur, Saint-Antoine et Saint-Judes pour faveur obtenue.
J.N.

Un an séparé déjà, tu es devenu notre ange gardien, tu nous manques terriblement, maintenant nos vies ont changé, rien ne sera plus comme avant. Tu es dans nos pensées tous les jours et surtout, continue à nous aider et nous protéger. Nous t'aimons et t'aimerons jusqu'à la fin de nos jours et garde nous une belle place au côté de toi, mon Guy, mon homme.
Ta femme, ta fille, tes parents, soeur et frères, beaux-parents, belles-soeurs, beaux-frères et amis.

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Retournez à: Journal Altitude 1350
365, Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
Infos.: (819) 424-2610
Fax:(819) 424-3615

Abonnement:
15.00$ Canada
30.00$ Étranger 1 an (12 numéros)

NOUVEL ABONNEMENT ☐
RENOUVELLEMENT ☐
J'ABONNE UN AMI ☐

La Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montcalm, une équipe d'experts.

EFFICACITÉ PROFESSIONNALISME EXPERTISE

Placements, planification financière, assurances, valeurs mobilières et services fiduciaires : autant de domaines où s'exerce l'expertise de spécialistes issus du Mouvement Desjardins. À la **Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montcalm**, vous retrouverez une équipe dynamique et professionnelle.

L'équipe de la Caisse vous conseillera judicieusement afin de vous permettre de réaliser vos rêves. Vous rêvez de voyager, de devenir un jeune retraité ou d'acheter une maison ? Rencontrez votre conseiller Desjardins pour obtenir des conseils d'épargne adaptés à vos besoins.

Un partenariat efficace

À la **Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montcalm**, vous avez accès à des stratégies de placement à long terme.

L'équipe de conseillers de la Caisse travaille en étroite collaboration avec **M. Stéphane Lavoie, MBA, Pl.Fin., conseiller en placement chez Valeurs mobilières Desjardins****. Il vous proposera une approche d'investissement globale ajustée à vos besoins, vous permettant de confier à des experts l'optimisation de vos avoirs. Vous pouvez rejoindre M. Lavoie par l'entremise de votre conseiller de la Caisse ou en composant le (450) 682-6101 ou 1 800 449-7881.

Guy Tremblay, Adm. A., directeur général

René Despins, planificateur financier et représentant en épargne collective* poste 27

Suzanne Riopel, conseillère en finances personnelles, représentante en épargne collective* poste 26

Josée Simard, conseillère en finances personnelles, représentante en épargne collective* poste 25

Josée Régimbald, agent services financiers, représentante en épargne collective* poste 29

470, rue Principale
Saint-Donat de Montcalm
(819) 424-2563
1 877 424-2563

Desjardins
Caisse populaire
Saint-Donat de Montcalm

Conjuguer avoirs et êtres

* Pour les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., cabinet de Services financiers

** Valeurs mobilières Desjardins est membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Nous consacrons nos efforts à la croissance des avoirs en ayant recours à des stratégies et une planification à long terme.